

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

---

(Suite.)

## XI. — LE DÉPART.

La maison que possédait don Gutierre était située, comme nous l'avons dit, calle primera Monterilla, presque à l'angle de la plaza Mayor.

C'était un magnifique hôtel, presque un palais, vaste et fort bien distribué intérieurement.

Comme don Gutierre était, à cause de ses affaires, obligé à venir plusieurs fois par an à Mexico, il conservait une maison montée dans cette résidence, de sorte que, lorsqu'il arrivait à l'improviste, soit de nuit, soit de jour, tout était prêt pour le recevoir ; Puebla dépassé, don Gutierre avait expédié un peon en avant pour annoncer son arrivée prochaine à son intendant, et celui-ci s'était mis en mesure.

Don Miguel trouva donc tout en ordre et un appartement disposé pour lui et pour don Luis.

Après avoir donné l'ordre de servir des rafraîchissements aux personnes qui l'accompagnaient, le jeune homme congédia les domestiques et se mit en devoir de terminer l'affaire ébauchée au velorio.

Quelques jours auparavant, en se rendant à la Vera-Cruz auprès

de son oncle, don Miguel s'était arrêté pendant deux ou trois heures à Mexico, pour mettre en sûreté une somme assez considérable qu'il portait avec lui, somme destinée à parer, s'il était nécessaire, aux frais de l'expédition projetée pour assurer la fuite de don Gutierrez et de sa famille; il lui fut donc facile de remplir l'engagement pris en son nom par don Luis, et de compter aux Canadiens l'argent promis.

Ceux-ci reçurent avec joie cet argent, sur lequel ils ne comptaient pas une heure auparavant, et qui leur tombait littéralement du ciel, ainsi qu'ils en convinrent eux-mêmes.

—Maintenant, messieurs, dit don Luis, entendons-nous bien : dès demain, si vous m'en croyez, vous vous occuperez de terminer vos affaires, et de vous procurer ce dont vous avez besoin pour votre expédition, vous savez tous, sans que j'aie besoin d'insister là-dessus, que les affaires politiques se brouillent de plus en plus, et qu'une catastrophe est imminente; peut-être avant un mois, les forces de Juarez seront-elles rénnies devant Mexico, dont elles tenteront le siège; d'ici quelques jours, les éclaireurs de l'armée ennemie battront la campagne dans tous les sens et intercepteront les communications.

—Oui, répondit Sans-Raison, la situation est tendue.

—Donc, voici ce que vous ferez, reprit don Luis; je calcule que deux jours vous suffiront pour terminer vos préparatifs?

—C'est plus qu'il ne nous faut, répondit Saint-Amand.

—C'est égal, mettons deux jours, à cause des éventualités qu'on ne peut prévoir; le troisième jour, au lever du soleil, vous quitterez incognito la ville; il est inutile qu'on sache votre départ, ajouta-t-il en appuyant avec intention sur ces dernières paroles.

—B.en, bien, nous comprenons, fit l'Ourson; nous serons muets.

—C'est ce que je desire; vous prendrez la route de Guadalajara, où vous vous rendrez en toute hâte. Là, vous nous attendrez, non pas dans la ville, mais au rancho de la Cruz...

—Qui est sur la route du Pitic, je le connais, interrompit Saint-Amand.

—C'est cela même, dit don Luis; là, comme ici, et plus encore, bouches closes; j'ai de fortes raisons pour vous faire cette recommandation; surtout veillez à vos chevaux.

—Nous achèterons des mustangs, ce sont des bêtes de fatigue accoutumées au désert.

—Il ne me reste plus à présent, señores, dit don Luis en se levant pour leur indiquer qu'il était temps de se retirer, qu'à vous souhaiter une bonne nuit et à vous remercier du concours loyal que vous voulez bien me donner dans l'affaire qui m'occupe.

— C'est nous qui vous remercions, monsieur Morin, répondit Saint-Amand en son nom et en celui de ses compagnons, car vous nous rendez un grand service, en nous procurant les moyens de cesser cette existence de paresseux que nous menons dans cette ville maudite; vous n'aurez pas à vous repentir de ce que vous avez fait pour nous.

— Je vous connais trop bien pour en douter, senores, dit gracieusement don Luis; à revoir, à Guadalajara.

— A revoir, à Guadalajara, répondirent les Canadiens.

Sur ces paroles, ils prirent congé et se retirèrent.

— Avec ces quatre hommes, dit don Luis à son ami dès qu'il fut seul avec lui, je me ferais fort de traverser toute l'Amérique, du cap de Horn au détroit de Behring; c'est une bénédiction de Dieu de les avoir ainsi rencontrés tous les quatre. Vous les verrez à l'œuvre.

— C'est égal, cher ami, dit le jeune homme, vous conviendrez avec moi que nous les avons trouvés dans un bien affreux bouge.

— Que voulez-vous, mon ami, dans leurs situations ils ne pouvaient pas habiter un palais; qui sait? peut-être que, lorsque nous les avons vus, ils n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures.

— Le croyez-vous?

— J'en jurerais; vous ne vous imaginez pas ce que la misère a d'affreux pour des hommes de cette trempe qui ne consentiraient jamais à s'avilir pour y échapper.

— Quels hideux drôles que ceux auxquels vous avez parlé et qui semblent si bien vous connaître!

— Oui, ils ne sont pas beaux, je l'avoue; quant à me connaître, j'ai eu assez souvent maille à partir avec eux pour qu'il en soit ainsi; mais vous même, ne croyez pas leur être inconnu.

— Oh! par exemple, mon ami, pour cela je vous certifie...

— Il y a cependant fort peu de temps que vous les avez vus, interrompit en riant don Luis; sachez que la plupart des individus qui se trouvaient au velorio faisaient partie de la cuadrilla des saltadores qui nous ont arrêtés.

— Vous plaisantez!

— Non, je parle sérieusement; j'ajouterai même que le capitaine don Blas, celui auquel j'ai donné une piastre et qui a si lestement sauté par la fenêtre, vous vous le rappelez?

— Je me le rappelle, eh bien?

— C'est lui qui les commandait dans cette circonstance.

— Et vous le traitez si amicalement, un tel misérable!

— Pourquoi non? don Blas, à part ses occupations un peu exotiques, j'en conviens, est un cavalier fort considéré à Mexico; d'ail-

leurs il est bon que nous soyons bien avec lui, peut-être le rencontrerons-nous encore sur notre passage avant d'atteindre Guaymas ; mais laissons cela ; il est fort tard, si nous dormions un peu ?

—Un mot encore, je vous prie.

—Un seul, car je vous avertis que je dors tout debout.

—A quelle heure partirons-nous ?

—A sept ou huit heures. Aussitôt que vous voudrez, cela m'est égal.

—Bien ! Maintenant allez dormir, puisqu'il est impossible de rien obtenir de vous.

—Bonsoir, mon ami.

—Bonsoir.

Et, après avoir cordialement serré la main de don Miguel, don Luis se retira dans sa chambre à coucher.

Demeuré seul, don Miguel, qui, lui aussi, était accablé de fatigue, prit le parti de se livrer au repos, et, malgré l'inquiétude qui le dévorait, il ne tarda pas à s'endormir profondément.

Le jeune homme était encore plongé dans le sommeil, lorsqu'il se sentit fortement tiré par le bras, et que la voix de don Luis l'éveilla en sursaut en lui criant aux oreilles :

—Eh bien, paresseux, vous dormez encore ! Pour un homme qui ne voulait pas se coucher cette nuit, vous allez bien, je vous en fais mon compliment.

—Excusez-moi, mon ami, répondit-il en bâillant à se démettre la mâchoire, mais j'étais tellement fatigué...

—Pardieu ! à qui le dites-vous ? interrompit en riant don Luis ; j'ai été contraint de feindre d'être rompu moi-même, pour vous obliger à vous reposer.

—Je vous remercie, je me lève ; dans un instant je suis à vous.

—Pendant que vous vous habillerez, je ferai seller les chevaux et atteler une voiture pour don Gutierre et ses filles.

—Ah ! pour cette fois, mon ami, je ne reconnais pas votre prudence habituelle ; une voiture de la maison, pour que toute la ville connaisse l'arrivée de mon oncle !

—C'est vrai, pour cette fois j'ai tort ; bon, j'enverrai un domestique chercher une *providencia*.

—C'est cela.

—Allons, levez vous, je m'en vais.

—Je ne vous demande qu'un quart d'heure.

—Je vous attends en bas.

Don Luis se retira.

Lorsque, un quart d'heure plus tard, don Miguel descendit dans la cour, les chevaux étaient sellés, et une *providencia*, tel est le

nom qu'on donne à Mexico aux voitures de place, attendait devant la porte de la maison.

Les jeunes gens montèrent à cheval, et après avoir donné leurs ordres au cocher de la providencia, ils partirent au galop dans la direction de l'hôtellerie, où don Gutierre les attendait.

Il était six heures et demie du matin à peine ; aussi, à part quelques Indiens portant des provisions au marché, ils ne rencontrèrent personne sur leur route et traversèrent la ville tout entière sans être remarqués ; c'était du reste ce qu'ils désiraient. Bien que don Gutierre ne se cachât pas positivement et qu'il n'eût pas de motifs pour le faire, cependant il préférerait que sa présence à Mexico fût ignorée le plus longtemps possible ; non-seulement à cause des menaces de don Ramon Armero, mais encore parce qu'il ne voulait pas donner plus au gouvernement de Miramon qu'à celui de Juarez l'éveil sur ses projets ; aussi avait-il recommandé à son neveu la plus grande circonspection et la plus grande prudence dans ses actions et dans ses démarches.

Lorsqu'ils eurent fait quelques pas dans la rue, ils ralentirent un peu l'allure de leurs chevaux, afin de pouvoir causer sans trop de difficultés, et don Luis se tournant vers don Miguel, entama en souriant l'entretien.

— Voyons, lui dit-il, mon ami, maintenant que vous voilà frais et dispos, il s'agit de nous entendre.

— Oui, et je vous avoue, mon cher don Luis, que cela m'inquiète considérablement ; je ne sais comment m'y prendre pour avouer à mon oncle...

— Vous êtes un enfant, interrompit don Luis, vous n'avez rien du tout à avouer à votre oncle.

— Mais comment faire alors ?

— Rien de plus facile, écoutez-moi bien : vous avez trouvé, en arrivant hier au soir à Mezico, une lettre dans laquelle votre père vous informe que, surveillé avec soin par les agents du pouvoir qui cherchent un prétexte pour le dépouiller de ce qu'il possède à cause de ses projets de fuite qu'ils soupçonnent, il lui est impossible de quitter Aguas Frescas, où il a été contraint de se réfugier ; pour se soustraire aux vexations sans nombre dont on l'abreuve ; tout cela n'est-il pas vrai, à la rigueur ?

— Parfaitement ; je vous avoue que ce moyen me sourirait assez s'il n'y avait pas une chose qui m'embarrasse.

— Laquelle ?

— La lettre, caramba !

— Eh bien, la lettre, si votre oncle désire la voir, vous en serez quitte pour la chercher, et, ne la trouvant pas, vous lui avouerez

enfin que vous l'avez-oubliée à Mexico ; et soyez tranquille, mon ami, une fois qu'il sera ici, il aura trop de besogne pour y songer davantage ; ainsi ne vous tourmentez pas à ce sujet, et continuons gaiement notre route ; vous allez revoir vos charmantes cousines, quittez ce visage morose, et prenez votre air le plus riant.

Tout en conversant ainsi, ils atteignirent le meson.

Don Gutierre les attendait. Ses premières paroles furent pour son frère.

Ce que Louis Morin avait prévu arriva ; Don Gutierre n'avait aucun motif pour douter de son neveu ; il ajouta donc une foi entière à ce qu'il plut à don Miguel de lui dire, et se résigna d'assez bonne grâce à continuer seul son voyage.

Ainsi que cela avait été convenu, les bagages avaient été expédiés en avant sous la conduite des peones ; don Gutierre n'avait conservé auprès de lui que les deux guerilleros, ce qui avait paru fortement contrarier ceux-ci.

Don Miguel et don Luis auraient voulu se mettre en route, sinon le jour même, du moins le lendemain ; mais cela était de toute impossibilité, Sacramenta et sa sœur étaient littéralement brisées de fatigue. Un repos de quatre ou cinq jours au moins leur était indispensable pour reprendre un peu de forces et les remettre en état de braver les nouveaux périls qui, sans doute, les attendaient sur la longue route qui leur restait encore à parcourir.

Don Gutierre s'installa avec ses filles dans sa maison, ayant le soin de demeurer renfermé chez lui le plus possible, afin de ne pas attirer l'attention et éveiller la curiosité.

Si grand que fut le désir qu'éprouvât don Miguel de voir enfin son oncle hors de danger, le retard forcé qu'éprouvait son voyage était loin de lui déplaire ; laissant à son ami le soin de terminer les derniers préparatifs que nécessitait une longue route qui devait s'effectuer en grande partie sur le territoire indien, il passa toutes ses journées dans la compagnie des dames, se complaisait dans son amour pour Sacramenta, que l'intimité dans laquelle il vivait depuis quelque temps avec elle lui faisait à chaque instant chérir davantage ; car toute contrainte étant bannie de leurs entretiens, le caractère charmant de la jeune fille, ses précieuses qualités de cœur se dévoilaient de plus en plus à ses yeux, et lui révélaient les trésors de bonté et de tendresse que cachait son apparence un peu froide ou un peu hautaine.

Jesusita, toujours présente aux entretiens de sa sœur avec son cousin, souriait avec mélancolie en écoutant leurs douces paroles, trop pure et trop naïve pour comprendre ou envier le bonheur de Sacramenta, dont elle était naturellement la confidente ; cepen-

malgré elle, elle éprouvait parfois un secret mouvement, non de jalousie, mais de contrariété, en comparant la différence qui existait entre la manière d'être de son cousin avec sa sœur et avec elle ; et alors elle se demandait d'où provenait cette différence et pourquoi don Miguel, qui riait et plaisantait si facilement avec elle, devenait subitement rêveur et mélancolique lorsqu'il s'adressait à sa sœur.

Dix jours s'écoulèrent ainsi sans que rien vint troubler la tranquillité dont jouissaient nos personnages ; la situation politique, qui s'aggravait de plus en plus, détournait d'eux l'attention.

Cependant, don Gutierre et don Miguel ne se dissimulaient pas que plus ils tarderaient, plus ils éprouveraient de difficultés à exécuter leur voyage.

Miramon avait perdu la bataille de Silao et, par suite, Guadalarajara, la dernière ville importante qui restait encore pour lui, avait été forcée d'ouvrir ses portes à l'armée de Juarez.

La campagne était donc désormais complètement au pouvoir de l'ennemi, dont les grands gardes venaient déjà fourrager sur le plateau d'Anahuac et dont les têtes de colonnes ne tarderaient pas à déboucher de tous les côtés à la fois en vue de la capitale même.

A Mexico régnait l'anarchie la plus complète ; les soldats de Miramon, qui, depuis plusieurs mois, n'avaient pas été payés, attaquaient les citoyens en plein jour dans les rues les plus fréquentées et les dévalisaient avec une audace que l'impuissance des lois rendait de plus en plus grande.

Un tel état de choses était intolérable ; les familles riches émigraient en masse ; d'un autre côté, le danger d'un siège devenait imminent, il fallait fuir au plus vite.

Plusieurs fois il avait semblé à don Luis voir rôder des gens suspects autour de la maison de don Gutierre, et parmi ces gens suspects il avait cru, malgré le costume qui les déguisait, reconnaître don Remigo et don Ramon.

Une fois même, dans un velorio où il s'était introduit incognito, il avait trouvé Pedroso et Carnero attablés et en grande conversation avec deux hommes qui lui avaient semblé être ses deux ennemis.

La position devenait donc sérieusement périlleuse pour don Gutierre ; Louis Morin communiqua ses craintes à don Miguel en insistant pour un prompt départ, qu'un délai rendrait peut-être, sinon impossible, du moins d'une extrême difficulté.

Don Gutierre fut averti ; le séjour de Mexico lui pesait au moins



autant qu'à don Luis ; ce fut donc avec joie qu'il reçut les ouvertures que lui fit son neveu.

Afin de dérouter les soupçons, le départ fut arrêté pour le lendemain au point du jour.

Les deux guerilleros consignés et gardés à vue par le Français, qui ne se souciait point qu'ils révélassent leurs projets à ses ennemis, quittèrent la ville avec lui le soir même et allèrent attendre dans un meson situé sur la route de Guadalupe, l'arrivée de don Gutierrez, qui les rejoignit en effet le lendemain à l'heure convenue, en compagnie de ses filles et de don Miguel.

La petite troupe, composée de sept personnes, s'éloigna alors au grand trot dans la direction de Guadalupe, où elle devait rencontrer les bagages et les quatre chasseurs enrôlés par Louis Morin.

Le soir on campa à dix lieues de Mexico, dans un rancho abandonné ; don Luis avait voulu faire une longue traite le premier jour, afin de déjouer les poursuites de ses ennemis.

Au moment où les deux guerilleros se roulaient dans leurs zarpes pour se livrer au sommeil, le Français s'approcha d'eux et leur frappant sur l'épaule :

— Ecoutez, drôles, leur dit-il nettement, je sais que vous essayez de jouer un double jeu ; prenez garde, avec moi cela est dangereux, don Miguel vous a promis une somme qui suffira à vous rendre riches ; moi, à la première trahison, je vous promets de vous tuer comme des chiens ; vous m'avez compris, n'est-ce pas ?

Les guerilleros essayèrent de se disculper.

— Silence ! dit le Français d'un ton péremptoire, je ne discute pas avec vous, je vous avertis ; donc, prenez garde, j'ai l'habitude de tenir scrupuleusement ma parole ; sur ce, bonsoir.

Il les quitta sans rien vouloir écouter et il alla se coucher auprès de son ami.

Le lendemain les deux guerilleros avaient disparu en emmenant avec eux une mule chargée de bagage.

— A la bonne heure, dit don Luis, maintenant je ne conserve plus de doutes à leur égard ; à notre prochaine rencontre, nous réglerons nos comptes.

## XII.—LE DÉSERT.

Le grand désert américain, cet immense océan de verdure, au milieu duquel les aborigènes, refoulés par la conquête et la civilisation, sont venus se réfugier comme dans une inexpugnable for-

teresse, offre aux regards éblouis du voyageur des aspects d'une majestueuse grandeur, jamais les mêmes, et dont l'effet est toujours saisissant.

Tantôt se déroulent devant les yeux d'interminables savannes plates, nues et désolées, où les ossements desséchés d'hommes et d'animaux tracent seuls un étroit sentier que le passage de chaque caravane d'émigrants élargit en semant derrière elle de nouvelles victimes; tantôt ce sont des prairies verdoyantes coupées par de sinieuses rivières, tantôt ce sont d'impénétrables forêts à la luxuriante végétation, servant de repaire aux hôtes féroces de ces régions et à travers lesquelles on est contraint, la hache en main, de se frayer un passage; tantôt ce sont des chaos de montagnes entassées pêle-mêle les unes sur les autres, dont les cimes cheuues se cachent dans les nuages, et sur les flancs granitiques desquelles court un étroit sentier suspendu comme par miracle au-dessus de précipices insondables. Puis, pour animer le paysage, des troupes de bisons, des *manadas* de chevaux sauvages, des antilopes, des élans, des *esshalas* vivent en liberté, côte à côte pour ainsi dire, avec les jaguars, les loups rouges des prairies, les pumas et les ours gris, chassés par les Indiens, aussi féroces et aussi indomptables qu'eux-mêmes.

C'est dans l'immense région déserte, ou plutôt sauvage, qui s'étend de Paso del Norte jusqu'à la haute Californie et l'Orégon que nous rejoindrons nos personnages trente-trois jours après leur départ de Mexico.

C'était le soir, la caravane gravissait péniblement un étroit sentier qui conduit au sommet d'une verdoyante accore du *Rio grande bravo del Norte*, le soleil disparaissait dans des flots de pourpre et d'or juste au moment où les voyageurs fatigués arrivaient sur le point élevé qu'ils voulaient atteindre.

Le premier soin de don Luis, qui avait conservé le commandement de la caravane, fut de faire abattre les arbres qui dominaient l'accore, afin de former, avec leurs troncs et leurs branches entrelassés, un retranchement assez fort pour mettre le camp à l'abri d'un coup de main.

Cependant le Français conserva un épais bouquet d'arbres, situé juste au centre du camp, et qui devait, en cas de besoin, servir de retraite et de citadelle aux voyageurs.

Une *enramada* fut construite au centre du fourré; devant cette *enramada* on dressa une tente, puis, lorsque les animaux eurent été dessellés et déchargés, que les fourgons furent enchaînés en arrière du retranchement qu'ils renforcèrent, on alluma les feux de bivouac et on prépara le repas du soir.

Bien des événements avaient eu lieu pendant les trente-trois jours qui s'étaient écoulés depuis que nos personnages avaient quitté Mexico.

Ces événements, nous les résumerons en quelques mots.

Ainsi que cela avait été convenu, les peones, les bagages et les chasseurs avaient rejoint la caravane à Guadalajara. On avait fait une halte de deux jours dans cette ville, afin de se procurer des fourgons solides pour traverser le désert et une voiture assez commode, dans laquelle, lorsqu'elles se sentiraient trop fatiguées, les jeunes filles pourraient se réfugier. On renouvela les provisions de bouche, et on partit.

La caravane se composait de trente-quatre personnes, dont trente-deux combattants, tous hommes résolus et éprouvés, avec lesquels on pouvait sans crainte risquer la traversée du désert, traversée devenue plus difficile en raison des troubles politiques qui déchiraient le Mexique, et qui avaient naturellement augmenté l'audace des Indiens, dont les troupes Mexicaines, occupées à s'entre détruire, ne songeaient pas à réprimer les dépredations.

Tant que la caravane se trouva sur le territoire réel de la république, tout alla assez bien, l'organisation militaire, l'armement formidable des hommes dont elle était composée, imposait aux maraudeurs qu'elle croisait à chaque instant sur sa route, et qui la regardait passer avec une colère impuissante, comprenant qu'un conflit ne tournerait pas à leur avantage.

Grâce à la connaissance approfondie que possédait don Luis des routes mexicaines, la caravane, conduite par des sentiers détournés, parvint à passer inaperçue à travers les nombreux détachements de soldats qui, tous, convergeaient sur Mexico, que Juarez voulait assiéger.

Elle était ainsi parvenue à éviter les périls qui la menaçaient; déjà elle se croyait à peu près à l'abri des salteadores, lorsqu'un soir, au moment où elle se préparait à camper, elle fut tout à coup enveloppée par une troupe nombreuse de cavaliers et attaquée à l'improviste, avec une vigueur qui, dans le premier moment de surprise, jeta le désordre dans les rangs des peones; peu s'en fallut même qu'ils n'abandonnassent les mules de charge et les fourgons et qu'ils ne prissent la fuite. Il fallut toute l'indomptable énergie de Louis Morin, tout le sang-froid de don Gutierre et le courage de don Miguel et des Canadiens pour éviter cette déroute et rétablir un peu d'ordre dans les rangs; mais la première surprise passée, les peones, honteux de la crainte qu'ils avaient montrée, firent résolument face à l'ennemi, et, embusqués derrière les fourgons, ils le reçurent avec un feu terrible.

Les voyageurs n'avaient pas affaire à de timides adversaires; ceux-ci, voyant leur coup de main manqué, continuèrent bravement le combat et chargèrent à fond de train sur les peones. Don Miguel et Louis Morin résolurent d'en finir, et s'élançant hors du taillis qui les abritait, ils se ruèrent le revolver au poing sur les assaillants; et, comme d'un commun accord, ils attaquèrent le cavalier qui paraissait être le chef des bandits. Celui-ci soutint vigoureusement ce double choc et riposta bravement.

Ses compagnons accoururent pour le dégager; les peones, guidés par don Gutierre, volèrent au secours des deux hommes, et la mêlée devint générale.

Pendant quelques minutes, il y eut une lutte horrible à l'arme blanche; les deux partis combattaient avec un acharnement inouï, s'assommant à coups de crosse et se poignant à coups de couteau.

Soudain un cri s'éleva strident et sinistre, un mouvement s'opéra parmi les combattants, et les salteadores, faisant voler leurs chevaux, s'élançèrent dans toutes les directions, laissant les voyageurs maîtres du champ de bataille, et abandonnant leurs morts et leurs blessés.

Don Luis ne s'expliquant pas la cause de cette retraite subite, fit rester les peones sous les armes, tandis qu'il expédiait l'Ourson et Sans-raison à la découverte.

Pendant leur absence, les peones s'étaient comptés, leurs pertes étaient sensibles, neuf des leurs avaient été tués, cinq dangereusement blessés. C'est-à-dire que presque la moitié de leur effectif se trouvait hors de combat; le cas était grave.

Les salteadores avaient éprouvé des pertes plus grandes encore, vingt-cinq des leurs gémissaient étendus sur le sol, parmi eux était leur chef.

Louis Morin, avec cette implacable cruauté que les circonstances exigeaient, ordonna d'achever les blessés, ordre qui fut immédiatement exécuté par les peones.

Puis une fosse fut creusée, les morts y furent entassés pêle-mêle et la terre rejetée par-dessus.

Le chef seul fut privé de sépulture; le Français voulait en faire un exemple, il ordonna qu'il fut pendu par les pieds à un arbre; mais, avant qu'on procédât à cette exécution posthume, il enleva lui-même le voile noir qui cachait le visage du mort.

—Le capitaine Bas! s'écria-t-il en le montrant à don Miguel, j'en étais sûr; maintenant nous savons quels sont ceux qui nous ont attaqués.

—Don Ramon, n'est-ce pas? répondit le jeune homme.

—Lui seul est assez riche pour avoir réussi à faire ainsi quitter Mexico au capitaine Blas, reprit Louis Morin ; voilà les campagnes du digne capitaine terminées, Dieu ait pitié de son âme ! Pendez-le, ajouta-t-il.

L'ordre fut immédiatement exécuté.

Don Luis prit alors son ami à part.

Les menaces de don Ramon ne sont pas vaines, lui dit-il ; ce nouvel échec ne fera que le rendre plus furieux, il ne négligera rien pour prendre une éclatante vengeance.

—Je ne suis pas de votre avis, don Luis, répondit le jeune homme, don Ramon nous suit évidemment depuis longtemps à la piste, nous voyant presque sur le point d'atteindre le territoire indien, il aura voulu tenter un coup décisif ; il n'osera pas nous suivre au désert, où, comme nous, tout lui deviendra hostile ; son insuccès, en lui prouvant l'impossibilité de nous vaincre, l'aura fait réfléchir, nous en voilà débarrassés, nous n'entendrons plus parler de lui.

—Détrompez-vous, don Miguel ; depuis longtemps je connais don Ramon, il a du sang indien dans les veines, il me hait ; de plus, il a juré de s'emparer de vos cousines ; coûte que coûte, il tiendra son serment, la mort seule pourra l'arrêter.

—Alors nous le tuons, répondit vivement le jeune homme.

—J'y compte bien, fit Louis Morin en riant, mais cette attaque doit nous servir de leçon pour l'avenir, nous avons été surpris par notre faute, il ne faut pas qu'un pareil cas se représente, et bien que nous ne soyons pas encore au désert, mon avis est d'agir comme si nous y étions, et de nous garder avec soin.

—Ceci vous regarde, mon ami ; moi, tout le premier, j'obéirai scrupuleusement aux ordres que vous jugerez convenable de nous donner.

—Merci, je n'attendais pas moins de vous ; ne dites pas un mot à votre oncle de cette reconnaissance, cela l'inquiéterait, il vaut mieux qu'il suppose que nous avons tous été attaqués par des salteadores que le désir de nous dépouiller dirigeait seul.

—Vous avez raison, je m'en tairai.

En ce moment les deux Canadiens revinrent de leur expédition ; les salteadores s'étaient bien réellement mis en retraite, un retour offensif n'était pas à redouter.

Par les soins de don Gutierre et des jeunes filles, les peones blessés avaient été pansés et couchés sur les fourgons, on poussa en avant, et on établit à deux lieues plus loin le campement de nuit.

Pendant quelques jours la caravane continua sa route sans nouvelle alerte ; les voyageurs faisaient bonne garde ; lorsqu'ils étaient

contraints de camper en rase campagne, ils se retranchaient, comme s'ils se fussent trouvés en pays ennemi, et posaient des sentinelles chargées de veiller à la sûreté commune.

Les peones blessés, qui n'avaient pu être remplacés par d'autres, avaient été soignés avec le plus grand soin par Sacramento et sa sœur ; malgré la gravité des blessures qu'ils avaient reçues, ils commençaient à entrer en convalescence, et bientôt tout faisait espérer qu'ils seraient en état de reprendre un service actif, ce qui était d'autant plus à désirer que l'effectif de la troupe, diminué de neuf hommes, ne se composait plus que de vingt-trois combattants, nombre fort restreint, au cas où il faudrait soutenir de nouvelles attaques.

La caravane avait quitté le dernier presidio servant de limite au territoire civilisé, elle allait passer le Rio grande bravo del Norte et entrer définitivement dans le désert.

Il y avait trente et un jours que les voyageurs étaient partis de Mexico, dix-neuf jours s'étaient écoulés depuis qu'ils avaient été attaqués par les salteadores.

Vers trois heures de l'après-midi, ils atteignirent les bords du fleuve, qu'ils devaient traverser à gué.

Louis Morin ne voulut laisser à personne le soin de chercher le gué, la troupe fit halte à environ une lieue du fleuve ; le Français, après avoir recommandé à don Miguel la plus sérieuse vigilance, piqua des deux et s'élança en avant en enfant perdu.

Avec son habitude du désert, il ne fallut que fort peu de temps au Français pour reconnaître et sonder le gué, les rivières mexicaines sont en été généralement peu profondes ; comme leur lit est de gravier roulé, elles sont faciles à traverser.

Le Français s'assura que les fourgons passeraient en ayant de l'eau un peu au-dessous des essieux, et que les cavaliers pourraient s'avancer sur cinq de front, et offrir ainsi une plus grande résistance au courant assez fort en cet endroit.

Le gué reconnu, Louis Morin explora les rives du fleuve ; ces rives, en pente douce du côté où se trouvaient les voyageurs, s'es-carpaient sur le bord opposé de façon à former un canon (1) assez profond, dont les côtes étaient garnis de hautes herbes et de taillis épais, à travers lesquels le regard ne parvenait pas à pénétrer ; bref, l'endroit était des mieux choisis pour une embuscade.

Cette découverte rendit le Français fort soucieux, et ce fut, plongé dans les plus sérieuses réflexions, qu'il rejoignit ses compagnons.

(1) Défilé.

Ceux-ci s'étaient arrêtés sous le couvert d'un bois assez touffu qui leur dérobaît la vue du fleuve, et pour la même raison empêchait qu'ils ne fussent aperçus de la rive.

—Eh bien, lui demandèrent à la fois don Gutierre et son neveu, avez-vous trouvé le gué?

—Oui, répondit-il, mais je crois avoir trouvé autre chose encore.

Il appela les quatre Canadiens, leur dit quelques mots à voix basse, et ceux-ci, remontant aussitôt à cheval, s'éloignèrent au galop dans une direction opposée au fleuve.

Lorsqu'ils eurent disparu, Louis Morin se rapprocha de ses amis.

—Écoutez moi, dit-il, il est évident que derrière les mornes qui bordent le fleuve, des ennemis nous attendent; quels sont ces ennemis? fit-il en lançant un regard d'intelligence à don Miguel, c'est ce que je ne puis savoir avec certitude; ils comptent nous attaquer pendant le passage du fleuve et avoir ainsi bon marché de nous; voici quel est mon projet: vous, don Gutierre, vous resterez ici jusqu'à nouvel ordre avec les señoritas, les peones blessés demeureront auprès de vous pour vous défendre, au cas peu probable où vous seriez attaqués; quant à don Miguel et à moi, avec les servants qui restent, nous traverserons le fleuve en emmenant les fourgons et la voiture, vide des señoritas, mais dont les portières seront baissées; si l'on nous a tendu une embuscade, nos ennemis ne manqueront pas de faire feu des qu'ils nous verront engagés sur le gué; je réponds de tout, rapportez-vous-en à moi; à l'œuvre donc, car le temps presse.

—Pardon, dit don Gutierre, permettez-moi de vous faire observer que votre plan, fort bien dressé du reste, et dont je crois le succès infaillible, est cependant defectueux sur ce point.

—Lequel señor?

—Celui-ci, que vous me laissez en arrière; je suis inutile, ici, au lieu que là-bas je pourrais vous servir, ne serait-ce que pour prouver aux saltadores que nous sommes au complet, me donnez-vous?

—Parfaitement, señor, votre observation est juste, mais j'avais espéré...

—Vous avez eu tort, interrompit-il avec vivacité, bien que d'une voix amicale, c'est ma cause que vous défendez en ce moment, il n'est donc pas concevable que je demeurerais ici en sûreté tandis que vous risquez votre vie pour moi et mes filles; laissez-moi donc, je vous prie, prendre ma part du péril autant qu'il m'est permis de le faire, j'insiste pour qu'il en soit ainsi.

—Soit, caballero, puisque vous l'exigez, j'y consens, vous nous accompagnerez donc, seulement je vous supplie de ne pas commettre d'imprudence et de vous laisser entièrement diriger par moi.

—Je vous remercie, don Luis ; maintenant ordonnez.

Le Français, après avoir fait quelques recommandations de prudence aux jeunes filles, auxquelles il laissa pour les protéger les peones blessés, fit reprendre au convoi son ordre habituel de marche, et la caravane s'avança vers le gué.

Don Luis et don Miguel tenaient la tête de la caravane, derrière eux venaient les deux fourgons, conduits par des peones, puis la voiture, stores baissés et escortés par don Gutierre et le reste des peones.

Ils atteignirent le bord du fleuve.

—Attention, dit don Luis, il faut ici marcher la barbe sur l'épaule et surveiller attentivement la rive opposée.

Il entra dans le gué, les autres le suivirent aussitôt.

Ils s'avancèrent ainsi, sans que rien de su-pert éveillât leur inquiétude, jusqu'à la moitié du fleuve à peu près ; mais arrivés là, soudain une vingtaine de coups de feu retentirent et une grêle de balles fit bouillonner l'eau autour d'eux.

En avant ! cria Louis en enfouçant les éperons aux flancs de son cheval.

Les peones obéirent, les fourgons et la voiture, que leur poids empêchait d'être emportés par le courant, furent abandonnés, et tous s'élancèrent rapidement du côté où se trouvaient leurs invisibles assaillants.

Ceux-ci continuaient à tirer sans se montrer, mais grâce aux bonds des chevaux dans le fleuve, leurs balles se perdaient inoffensives, un seul homme avait été légèrement atteint et une mule de charge blessée au poitrail, mais sans danger.

Presque au même instant d'autres coups de feu retentirent ; plusieurs cadavres roulèrent du haut en bas de la falaise.

— Ah ! ah ! s'écria joyeusement Louis Morin, voilà les rifles des Canadiens qui se mettent de la partie ; courage, enfants, nos amis nous soutiennent !

Cependant la fusillade continuait, moins active il est vrai ; cette attaque sur leurs derrières semblait avoir démoralisé les assaillants ; du côté des voyageurs, deux peones furent tués, les autres, guidés par Louis, don Miguel et don Gutierre, atteignirent enfin le canon, dans lequel ils s'engagerent résolument, plusieurs cadavres de bandits jonchaient le sol.

Tout à coup on entendit une clameur terrible, la fusillade cessa



subitement, et un silence funèbre remplaça comme par enchantement le tumulte du combat.

— Arrêtons nous, dit Louis, tout est fini.

— Déjà ! fit don Miguel, c'est à peine si nous avons pu les entrevoir.

Tout était fini, en effet, les assaillants, surpris lorsqu'ils comptaient surprendre et croyant, à cause de l'énergie de l'attaque, avoir affaire à des forces supérieures, s'étaient dispersés en proie à une terreur panique.

Ce fut, du reste, ce que Saint-Amand rapporta à Louis Morin, en ajoutant que tout péril avait cessé désormais.

Les dames traversèrent le fleuve et on campa sur le sommet de la falaise même où les bandits se tenaient embusqués au commencement de l'action.

Mais ce nouveau succès coûtait cher aux voyageurs ; leur troupe était diminuée de deux hommes encore, et à peine se trouvaient-ils sur la limite du désert qu'il leur fallait traverser.

Au moment où nous les retrouvons, deux jours s'étaient écoulés depuis ce dernier combat.

### XIII.—ENTRÉE EN CAMPAGNE.

Lorsque le camp eut été établi, les sentinelles placées, Louis Morin fit conduire les chevaux et les mules au fleuve par des peones armés, de crainte de surprise ; puis, après les avoir vus revenir et s'être assuré que tout était en ordre et qu'aucun danger immédiat n'était à redouter pour ceux qu'il s'était chargé de conduire à travers les innombrables sinuosités de la savane, il laissa les serviteurs vaquer aux soins de leur repas du soir, et rejoignit ses amis réunis dans la tente qui précédait l'enramada.

Don Gutierre et don Miguel étaient pensifs ; les jeunes filles paraissaient tristes : les diverses attaques dirigées avec une persistance et une animosité si grande contre la caravane remplissaient leur cœur de sombres appréhensions pour le succès de leur voyage. Onze de leurs serviteurs avaient été tués ; plusieurs autres étaient hors de combat ou convalescents à peine des blessures qu'ils avaient reçues. Un certain découragement se laissait voir parmi les peones ; ils semblaient deviner que les gens qui s'obstinaient ainsi à les poursuivre avaient un autre but que celui de les dépouiller, et, à peine remis des périls passés, ils redoutaient ceux à venir.

La peur est contagieuse ; don Gutierre et les jeunes filles subissaient, à leur insu, l'influence des gens qui les entouraient ; seuls,

don Miguel, Louis Morin et les quatre chasseurs canadiens avaient conservé toute leur confiance et leur insouciant bravoure, don Miguel et don Luis parce qu'ils savaient à quels ennemis il leur fallait faire face, les Canadiens parce que, habitués à cette vie de luttes, les senteurs âcres du désert leur avaient rendu toute leur gaieté.

Le souper était préparé, et l'on n'attendait plus que la présence de Louis Morin pour commencer le repas.

—Pardonnez-moi si je vous ai fait attendre, dit-il en s'essayant sur une souche destinée à lui servir de siège, mais je n'ai voulu songer à moi que lorsque tout serait en ordre dans le camp ; nous ne sommes pas dans les régions civilisées maintenant, ajouta-il en souriant ; il nous faut veiller attentivement, sous peine d'être massacrés ou dévorés, double alternative qui n'a rien de fort réjouissant.

L'état d'abattement dans lequel ses amis étaient plongés n'avait pas échappé à Louis Morin ; il avait compris que le seul moyen de leur rendre l'énergie et le courage qui étaient sur le point de les abandonner était d'attaquer franchement et brutalement la question.

Le repas commença sous ces auspices légèrement teintés de noir.

—Vos paroles sont peu rassurantes, senor don Luis, dit Sacramenta en essayant de sourire.

—Senorita, dit délibérément le Français, elles sont vraies ; si je m'adressais à des jeunes filles craintives, j'aurais sans doute fardé la vérité ; je vous aurais assuré que nous n'avions rien à craindre et que notre traversée du désert ne serait qu'un voyage d'agrément ; mais avec vous, qui êtes aussi courageuses que belles, je dois être franc ; vous m'en voudriez d'agir autrement. Jusqu'à présent nous n'avons eu qu'à nous défendre contre des bandits civilisés qui, si nous étions tombés entre leurs mains, auraient, je n'en doute pas, usé de certains ménagements ; aujourd'hui il n'en est plus ainsi ; nous pouvons, d'un moment à l'autre, donner dans une embuscade de peaux-rouges, et quels peaux-rouges, ajouta-t-il, des Comanches, des Pawnees, des Apaches, tous ennemis irréconciliables de la race blanche, les Apaches surtout. Prisonniers de ces Indiens, non seulement nous sommes perdus, mais nous devons encore nous attendre au sort le plus affreux, aux tortures les plus horribles.

—Mais ce que vous dites-là est épouvantable ! s'écria dona Jèsusita.

—Ne voyez-vous donc pas que don Luis veut vous effrayer, dit

don Gutierre en faisant au Français des signes que celui-ci s'obstinait à ne pas voir.

—Mon Dieu non, je vous assure, reprit-il ; je ne suis que l'écho de la vérité, et d'une vérité fort adoucie, qui plus est.

—Mais alors nous sommes perdus ! s'écria dona Sacramenta avec un geste d'effroi.

—Oui et non : cela dépendra de nous, reprit imperturbablement le Français, nous sommes perdus si nous nous abandonnons à de vaines frayeurs ; mais nous sommes sauvés si nous persévérons à lutter bravement contre les dangers qui nous entourent.

—Il me semble, dit la jeune fille, que jusqu'à présent vous n'avez pas eu de reproches à nous adresser à ce sujet.

—Certes, et je vous admire ; mais ce n'est pas assez, *senoritas* ; il faut que ce courage que vous possédez si bien, vous le fassiez passer dans le cœur de vos serviteurs ; que, par votre gaieté, votre insouciance du danger, vous leur fassiez honte de leur faiblesse.

—Nous ne demandons pas mieux, dit en souriant Sacramenta ; cependant je vous avoue que, bien que vous vous obstiniez à faire de nous des héroïnes, nous avons horriblement peur de ces affreux sauvages dont vous parlez.

—Vous le croyez ainsi, *senoritas*, et vous vous trompez ; les femmes ont sur les hommes l'incontestable avantage du courage moral ; comme, grâce à leur organisation délicate, tout chez elles est sensations, elles se transforment selon les circonstances, et la plupart, à un moment donné, se placent tout à coup au-dessus des hommes par l'énergie et la décision dont elles font preuve.

—Bon, j'admets cela, dit Sacramenta ; où voulez-vous en venir ?

—A ceci : que les Indiens si braves et si féroces qu'ils soient, lorsqu'ils se trouvent en face d'hommes résolus et expérimentés, ne parviennent jamais à les vaincre ; que leurs guerres ne se composent que de coups de main et de surprise : qu'il suffit de se tenir sur ses gardes et d'être aussi rusés qu'eux pour éviter leurs attaques.

—Bon, s'écria en riant la jeune fille, voilà qu'après nous avoir effrayées, vous nous rassurez trop maintenant, don Luis.

—Non, *senorita* ; je suis vrai comme toujours ; je me borne à dire les choses telles qu'elles sont, rien de plus.

—Don Luis, lui dit alors Sacramenta avec un fin sourire, vous êtes un charmant compagnon. Ma sœur et moi nous vous remercions de la leçon que vous nous avez donnée. Nous connaissons maintenant l'étendue du danger qui nous menace ; il dépend de nous, sinon de le conjurer, du moins de l'amoindrir. Pour obtenir ce résultat, il suffit de ranimer, par notre exemple, le courage

chancelant et presque abattu de nos serviteurs. N'est-ce pas cela que vous avez voulu nous faire comprendre ?

Louis Morin s'inclina en souriant.

—Eh bien, reprit-elle, fiez-vous à nous. Si nous ne sommes pas tout à fait les héroïnes que vous voulez dire, du moins nous essaierons d'en jouer si bien le rôle, que vous-même y serez trompé, il ne tiendra pas à nous que nos serviteurs ne se changent en lions et en tigres.

La conversation prit alors un tour plus gai. Louis Morin raconta, avec sa verve accoutumée, plusieurs épisodes de chasse, et, lorsqu'il quitta la tente, don Gutierre et ses filles avaient complètement oublié leur abattement passager pour laisser l'espérance rentrer dans leur cœur.

Le Français avait atteint son but, qui était de leur rendre l'énergie nécessaire pour soutenir la lutte suprême qu'il prévoyait contre leur implacable ennemi.

La nuit était sombre ; pas une étoile ne brillait au ciel ; de gros nuages noirs, chassés par le vent, couraient lourdement dans l'espace ; on entendait par intervalles les grondements sourds d'un tonnerre lointain.

Excepté les sentinelles, tout le monde dormait dans le camp. Louis Morin s'appuya contre un fourgon, et laissa errer son regard par la savane, noyée en ce moment dans l'ombre. Soudain il tressaillit ; il lui avait semblé apercevoir une lumière faible et indécise briller parmi les hautes herbes de la savane.

Que signifiait cette lumière ? telle fut la question qu'il s'adressa tout d'abord. D'autres voyageurs se trouvaient-ils campés près d'eux ? ou bien était-ce le feu d'un campement de peaux-rouges ?

Dans l'une ou l'autre hypothèse, le cas était grave et voulait être éclairci au plus vite.

Louis Morin s'approcha de la sentinelle placée à quelques pas de lui ; c'était un des chasseurs canadiens.

—Saint-Amand, lui dit-il, regardez de ce côté ; suis-je le jouet d'une hallucination, ou est-ce bien réellement une lumière que je vois briller là, tenez, dans la direction de l'est-sud-est ?

Le Canadien regarda attentivement pendant quelques secondes.

—Vous ne vous êtes pas trompé, monsieur Louis, dit-il enfin ; c'est bien réellement une lumière, ou, pour mieux dire, la lueur d'un feu, que vous avez aperçue.

—Oui, oui, reprit-il, je le savais ; seulement, j'espérais m'être trompé. Voyez, la flamme grandit ; nous avons des peaux-rouges près de nous. Mais comment se fait-il qu'ils ne nous aient pas aperçus ?

—Nos feux à nous se trouvent complètement masqués par le rideau d'arbres que vous avez fait conserver. Voyez la direction de la lumière.

Le Français hocha la tête d'un air de doute.

—Ou bien, reprit-il, les Indiens connaissent notre nombre, et, rassurés par notre faiblesse numérique, ils ne se donnent même pas la peine de dissimuler leur présence.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda don Miguel, qui sortait en ce moment de la tente et qui, en voyant son ami causer avec une sentinelle, s'était approché.

—Regardez, lui répondit le Français en étendant le bras dans la direction de la lumière.

—Diable ! fit le jeune homme, voilà une fâcheuse découverte. Que comptez-vous faire ?

—M'assurer quels sont les gens campés si près de nous, répondit Louis.

—Si vous le désirez, monsieur Morin, dit Saint-Amand, j'irai voir ce que c'est.

—Non, mon ami, vous ne pouvez quitter votre poste en ce moment ; ce soin me regarde.

—Vous ! s'écria don Miguel.

—Pourquoi pas ? Ne suis-je point le capitaine de la caravane ? C'est donc moi plus que tout autre qui dois veiller sur elle.

—Ainsi vous allez vous rendre à ce campement ?

—A l'instant même.

—Songez au péril que vous affrontez.

—Il est moindre que vous le supposez, mon ami. Les gens qui sont là-bas, pour des motifs que j'ignore, mais que je saurai bientôt, ne se cachent pas ; sans cela, ils ne nous auraient pas laissé apercevoir leur feu de veille. Il est probable qu'ils ne se gardent pas non plus ; j'arriverai donc facilement auprès d'eux sans être découvert.

—C'est égal, cette expédition est fort chanceuse, à mon avis ; laissez-m'en courir les risques avec vous.

—Non pas ! dans une course de nuit comme celle que je veux faire, la principale condition est de connaître à fond les ruses indiennes. Votre secours, au lieu de m'être utile, me nuirait, au contraire. Une branche craquant sous votre pied, une feuille morte imprudemment froissée, suffiraient pour nous faire découvrir. Non, non, laissez-moi aller seul ; d'ailleurs, qui veillerait sur le camp pendant notre absence ? Votre présence est indispensable ici ; demeurez donc, je vous en prie.

—Je resterai, puisque vous l'exigez, répondit don Miguel ; seule-

ment je vous avertis que si, au lever du soleil, vous n'êtes pas de retour au camp, rien ne pourra m'empêcher de me mettre à votre recherche.

—Soit, cher don Miguel ; Mais, d'ici là, promettez-moi de ne faire aucun mouvement, et de ne pas permettre à un seul de vos hommes de quitter les retranchements.

—Je vous le promets, mon ami.

—Maintenant, adieu et à bientôt. Je ne sais pourquoi, mais un pressentiment secret m'avertit que je vous rapporterai de bonnes nouvelles.

—Dieu le veuille. Soyez le moins longtemps possible dehors ; vous savez que nous serons dans une anxiété terrible tant que durera votre absence.

Les deux hommes se serrèrent la main. Don Luis jeta son rifle sur l'épaule, enjamba les retranchements et s'enfonça dans les hautes herbes, où il ne tarda pas à disparaître.

Dès qu'il se trouva seul dans la campagne, le Français visita avec soin ses armes, pour s'assurer qu'elles ne lui failliraient point au besoin ; puis, après s'être orienté, il reprit sa marche.

Louis Morin était un vieux coureur des bois ; dix ans de sa vie s'étaient écoulés au désert ; toutes les ruses indiennes lui étaient connues ; il parlait avec une facilité remarquable la plupart des idiomes des peaux-rouges ; de plus, sa réputation était grande parmi les Comanches et les Apaches, contre lesquels, en maintes occasions, il avait combattu. L'expédition qu'il tentait en ce moment, fort dangereuse pour tout autre moins expérimenté, n'était en quelque sorte qu'un jeu pour lui, et ne le préoccupait nullement ; il savait trop bien marcher dans la savane pour redouter une surprise, et il était sûr d'atteindre, sans être découvert, le campement vers lequel il se dirigeait à la façon indienne, c'est-à-dire en faisant un immense détour, de façon à l'aborder du côté diamétralement opposé à celui d'où il partait. Il avait un motif plus grave d'inquiétude : la saison des grandes chasses approchait ; à cette époque de l'année, les diverses tribus indiennes quittent leurs villages pour se répandre dans le désert, où elles se livrent, à chaque rencontre, des combats acharnés. Il redoutait surtout de se trouver placé ainsi, malgré lui, au milieu de ses ennemis mortels, dont les passions surexcitées pourraient les porter à se réunir contre l'ennemi commun, c'est-à-dire les malheureux voyageurs. Le fait n'était pas sans exemple ; Louis en avait été témoin plusieurs fois ; aussi voulait-il tenter un effort suprême pour éviter, si cela était possible, cette affreuse calamité à ses compagnons.

Il marcha pendant environ une heure, de ce pas relevé et gym-

nastique particulier aux hommes habitués à parcourir le désert, et il atteignit enfin le pied d'une éminence assez escarpée, au sommet de laquelle brillait, à travers les arbres, le feu de veille qu'il avait aperçu du camp.

Arrivé là, il se recueillit un instant ; puis, s'allongeant sur le sol, il commença à ramper comme un reptile à travers les hautes herbes, s'arrêtant de temps en temps pour jeter autour de lui des regards soupçonneux ; mais rien ne bougeait ; le plus profond silence continuait à régner dans la savane.

Après une demi-heure d'efforts inouïs, le chasseur, dont les précautions redoublaient au fur et à mesure qu'il approchait du campement, se trouva avoir enfin son visage du niveau du sommet de l'éminence.

Il écarta légèrement les broussailles, se blottit au milieu d'un épais buisson, et il regarda.

Il ne s'était pas trompé en apercevant la lumière : c'était bien la lueur du feu de veille d'un campement indien ; il en avait en ce moment la preuve devant les yeux.

Près de deux cents guerriers Comanches, faciles à reconnaître à la plume d'aigle fichée droite dans leur touffe de guerre, un peu au-dessus de l'oreille gauche, étaient étendus pêle-mêle sur l'herbe, et dormaient, enveloppés dans leurs robes de bisons, non loin de leurs chevaux, attachés au piquet et mangeant à pleine bouche leur provende de pois grimpants et d'alfalfa.

Aux arbres étaient pendus plusieurs élans en partie dépecés.

Devant le feu, placé juste au milieu du camp, plusieurs chefs étaient assis et fumaient gravement leurs calumets.

Ces chefs, guerriers renommés, dont les talons étaient ornés de nombreuses queues de loups, signe distinctif des grands braves, n'avaient point leurs peintures de guerre, ce qui prouvait qu'ils n'étaient point sur le sentier de la guerre, mais que, ainsi que Louis Morin l'avait soupçonné, ils se trouvaient réunis pour une partie de chasse.

Un peu à droite, le *totem* de la nation, représentant un bison rouge, était attaché à une longue perche, laquelle était fichée en terre.

—Bon, murmura Louis à part lui, ce sont des guerriers de la tribu des Bisons-Rouges ; ils étaient mes amis autrefois ; peut-être ne m'ont-ils pas tout à fait oublié.

Cependant les chefs fumaient toujours gravement, sans échanger une parole entre eux et sans regarder ni à droite ni à gauche.

Cette insouciance sécurité des Indiens inquiétait le chasseur ; elle lui parut trop grande pour ne pas être feinte.

—Je suis découvert, murmura-t-il.

En ce moment, le chant d'un oiseau se fit entendre.

Les chefs ne remuèrent pas.

—Hum ! reprit le chasseur, voici un maukawis qui chante bien tard ; les cailles sont couchées depuis longtemps. Que signifie cela ?

Il demeura un instant immobile ; prenant tout à coup son parti, il se leva, jeta son fusil en bandoulière, et, sortant du buisson au milieu duquel il s'était tenu caché jusque-là, il s'avança résolument vers le feu de veille, le bras étendu en avant, la main ouverte et et la paume en dehors, les quatre doigts réunis.

Les chefs indiens ne semblaient pas l'apercevoir ; ils continuaient à fumer gravement.

Arrivé à quelques pas du feu, le Français s'arrêta.

Que le Wacondah donne une bonne chasse à mes frères les Bisons-Rouges, dit-il d'une voix calme et douce. Un ami désire s'asseoir à leur feu de veille et fumer avec eux le calumet de paix.

—La Panthère est le bienvenu, répondit gravement un des chefs. Pourquoi mon frère le guerrier pâle s'est-il caché comme un lièvre timide pour s'approcher du camp de ses amis les Bisons-Rouges ? Les chefs attendaient qu'il lui plût de venir s'asseoir à leur côté.

—J'ai eu tort d'agir ainsi que je l'ai fait, chef, dit le Français ? Je l'ai reconnu et je suis entré franchement dans le camp de mes frères.

—La Panthère a bien fait.

Louis Morin jeta son fusil à terre, s'assit devant le feu et acceptant le calumet qui lui était offert, il commença à fumer avec toute la gravité que la circonstance exigeait.

#### XIV.—LES BISONS-ROUGES.

L'étranger qui vient demander l'hospitalité aux chefs d'une tribu indienne, et qui s'assoit au feu du conseil, devient immédiatement sacré pour tous les membres de cette tribu. Nul n'a le droit de l'interroger ; s'il ne lui plaît pas de révéler les motifs de son arrivée, il doit rester maître de son secret.

Dans la circonstance présente, les chefs indiens ne dérogeaient pas à la coutume ; dès que le chasseur fut assis, ils reprirent leurs calumets, les remplirent de *morrhée*, espèce de tabac préparé avec des aromates, et recommencèrent à fumer silencieusement, oubliant en apparence la présence de leur hôte, bien qu'intérieurement ils attendissent avec impatience qu'il lui plût de s'expliquer.



Louis Morin fuma son calumet, puis, après en avoir secoué la cendre sur l'ongle de son pouce, il le rendit à l'Indien qui le lui avait prêté, et se décida enfin à prendre la parole.

—Quoique bien des lunes se soient écoulées, dit-il, depuis le jour où je me suis séparé de mes frères dans leur *atepelt* (village) d'hiver, je suis heureux de voir que les Bisons-Rouges ne m'ont pas oublié.

—Les Bisons-Rouges n'oublient rien, répondit sententieusement un des chefs, la Panthère a chassé avec mes jeunes hommes, il a dormi longtemps auprès d'eux dans le désert pendant les grandes chasses, il a combattu avec nos *braves* contre nos ennemis les Apaches, nous aimons la Panthère.

—Merci, chef, je ne m'étais donc pas trompé en venant m'asseoir au feu du conseil des Bisons.

Un imperceptible sourire plissa les lèvres minces du chef.

—La Panthère ne parle pas comme un chasseur loyal en ce moment, dit-il, l'Opossum n'est pas une vieille femme qu'on abuse avec une langue fourchue, c'est un chef sage et renommé dans sa nation, le chasseur pâle est venu au camp des Bisons avec les ondulations de l'alligator, sa pensée n'était pas de s'asseoir au feu du conseil, mais seulement de reconnaître le feu qu'il avait aperçu de loin briller dans la nuit comme une étoile, mon frère ne s'est décidé à se montrer que lorsque le chant du maukawis qu'il a entendu lui a prouvé que sa présence était connue ; ai-je bien parlé ? que répondra la Panthère ?

Le Français, assez surpris de se voir si facilement deviné par le rusé Indien, fut d'abord fort décontenancé, mais se remettant aussitôt :

—Vous avez bien parlé, chef, dit-il, vos paroles sont vraies presque entièrement, qui essaierait de tromper un chef aussi sage que l'Opossum ? je venais en effet en éclaireur, mais aussitôt que j'ai reconnu les Bisons-Rouges, je n'ai pas hésité à me montrer et à m'asseoir parmi eux, car je n'avais plus rien à redouter.

Les chefs s'inclinèrent sans répondre.

Louis Morin continua.

—Je sais que nous entrons dans la lune de la folle-avoine et que, à cette époque, les grandes nations indiennes ont coutume de commencer les chasses.

Le cinquième soleil s'est écoulé depuis que les Bisons-Rouges ont quitté leur *atepelt*, répondit l'Opossum.

—Connaissant la sagesse de mes frères, la vue de leur feu m'a étonné.

—La hache de guerre est enterrée entre les Comanches, les Pawnees et les Apaches, leurs guerriers chasseront avec votre compagnie

— Cette nouvelle me comble de joie, chef, et m'encourage à vous adresser une demande.

— Les oreilles des chefs sont ouvertes, la voix de la Panthère leur est douce, le chasseur pâle peut parler.

— Je sers de guide à des hommes de ma couleur, reprit le Français.

— Ils sont au nombre de vingt et un, parmi eux se trouvent deux jeunes filles aux yeux de gazelle, belles comme la Vierge des premières amours, l'Opossum les a vues,

— Mon frère sait tout, dit le Français en s'inclinant avec déférence.

— Les Bisons-Rouges sont les maîtres de la savane, rien n'échappe à leur vue.

— Ces voyageurs se rendent en Sonora, ils ne font que traverser le désert sans s'y arrêter. L'Opossum a rappelé lui-même il y a un instant l'amitié que sa nation professe pour moi.

— La Panthère a toujours été un bon ami et un allié fidèle des Comanches, que désire-t-il des Bisons-Rouges? ils feront tout pour lui.

— Merci, chef, répondit le Français avec un vif mouvement de joie, je n'attendais pas moins de mes frères comanches.

— L'ingratitude est un vice blanc, dit sententieusement le chef, la reconnaissance est une vertu rouge.

— C'est vrai, chef, je me plais à le reconnaître, et vive Dieu, soyez tranquille, si quelque jour l'appui de ma carabine vous est nécessaire, je ne vous faillirai pas.

— La carabine de mon frère porte loin et juste, dit en souriant le chef, son appui n'est pas à dédaigner, quand besoin sera, nous le réclamerons; la Panthère veut que la hache soit enterrée entre les Bisons et ses amis blancs, soit; depuis que mes jeunes hommes m'ont révélé la présence de la Panthère dans la caravane, j'ai lancé la hache si loin derrière moi que nul ne la saurait retrouver; mon frère désire-t-il autre chose encore.

— Oui, chef, je désire que cette paix s'étende aux autres nations indiennes.

— Elles sont averties déjà, le passage est libre, mon frère ne rencontrera d'autres ennemis sur sa route que les visages pâles.

— Eh quoi! vous savez? s'écria Louis avec stupéfaction.

— Sommes-nous donc des enfants? reprit le chef, nous avons assisté invisibles au passage du fleuve, mon frère et ses amis se sont battus bravement.

— Oui, reprit-il, mais maintenant les visages pâles dont parle mon frère ne sont plus à redouter, ils ont fui lâchement du côté

des habitations, et sans doute ils n'oseront pas s'engager dans le désert, où ils rencontreraient à chaque pas des ennemis à combattre.

Le chef indien hochait gravement la tête à plusieurs reprises.

—Le guerrier sage doit toujours être prêt à combattre, répondit-il, lorsqu'il sait que des *mocksens* de guerre foulent le même sentier que lui et suivent sa piste ; la Panthère est un guerrier sage et expérimenté, il réfléchira aux paroles de l'Opossum.

Louis Morin savait que, lorsqu'il plaît aux Indiens de parler par paraboles, rien ne peut les contraindre à s'expliquer clairement ; il n'insista pas, seulement il crut comprendre que malgré leurs nombreuses défaites ses ennemis ne considéraient pas encore la partie comme perdue pour eux, et qu'il lui fallait redoubler de vigilance pour prévenir une attaque sans doute imminente.

—Bon, reprit-il, les paroles de mon frère sont entrées dans mes oreilles, j'en ferai mon profit.

Il se leva, reprit son fusil et se prépara à partir.

—Mon frère se retire ? lui demande l'Opossum.

—Il le faut, chef, je suis depuis longtemps déjà absent de mon camp, je dois rejoindre mes amis.

—Un hôte est l'envoyé du Wacondah, il est libre de rester ou de partir, que mon frère retourne dans son camp, les demandes qu'un homme brave ne veut pas adresser, ses amis doivent les deviner, les Bisons-Rouges reverront la Panthère avant qu'il soit sorti de la savane. Adieu.

—Adieu, répondit le Français, et, après avoir de nouveau salué les chefs indiens, il jeta son fusil sur son épaule et se retira.

Il était environ deux heures du matin au moment où le Français sortit du camp des peaux-rouges ; n'étant plus contraint d'user de précautions, il se dirigea en droite ligne vers son campement, marchant assez doucement, car l'espace qu'il avait à franchir était fort court, et réfléchissant à part lui à l'entretien qu'il venait d'avoir avec les chefs comanches.

Le hasard l'avait singulièrement favorisé en lui permettant de rencontrer ainsi à l'improviste la tribu des Bisons-Rouges, avec laquelle il avait toujours entretenu de bonnes relations, et sur l'appui de laquelle il croyait jusqu'à un certain point être en droit de compter.

—Qu'ils restent neutres, murmurait-il, je ne leur en demande pas davantage.

Bientôt il vit briller devant lui la lueur tourmentée par la brise matinale des feux de veille de son campement.

Il pressa le pas, gravit l'éminence et se retrouva au bout de quelques minutes au pied des retranchements.

Don Miguel ne s'était pas couché, il avait voulu attendre son retour, sa longue absence commençait à lui causer de vives inquiétudes, aussi le reçut-il avec un cri de joie.

—Eh bien, lui demanda-t-il, quoi de nouveau, cher ami ?

—Beaucoup de choses, répondit-il.

—Nous apportez-vous de bonnes nouvelles de votre excursion ?

—Comme toutes les choses de ce monde, les nouvelles que je vous apporte sont mêlées de bien et de mal, mais je me hâte de vous annoncer que le bien domine.

Alors il rapporta à don Miguel, qui l'écouta avec une évidente satisfaction, ce qui lui était arrivé avec les Bisons-Rouges.

—S'il en est ainsi, nous sommes sauvés, dit don Miguel, lorsque Louis Morin eut terminé son récit.

—Pas encore, répondit le Français d'un air pensif, il nous reste un ennemi.

—Celui-là n'est plus à redouter, reprit le jeune homme, quoi que vous en disiez, mon ami ; don Ramon, j'en suis convaincu, est trop prudent pour se risquer ainsi dans le désert.

—Je crois au contraire que don Ramon nous donnera bientôt de ses nouvelles, tout me le fait supposer, les paroles ambiguës de l'Opossum m'inquiètent plus que je le voudrais, il est évident que le chef en sait fort long à ce sujet et qu'il n'a pas voulu s'expliquer.

—Le croyez-vous donc capable... ?

—De se mettre contre nous, interrompit vivement Louis, non, vraiment ; d'ailleurs j'ai sa parole du contraire, mais je suis certain que don Ramon lui a fait faire des propositions.

—Pourquoi, s'il en est ainsi, ce chef, qui se prétend votre ami ne vous a-t-il pas parlé nettement ?

—Ah ! voilà, les Indiens sont ainsi, leurs paroles même les plus loyales sont toujours enveloppées d'un nuage ; d'ailleurs, le chef aurait cru me faire une insulte en paraissant craindre pour moi une attaque de mes ennemis ; pour ces hommes, dont le caractère est essentiellement guerrier, un combat est une fête, l'Opossum n'a pas voulu me priver du plaisir de soutenir une nouvelle lutte contre mon ennemi.

—Singulière manière de voir ! fit don Miguel d'un ton de mauvaise humeur ; un combat ne m'effraie pas plus qu'un autre, et si mes cousines ne se trouvaient pas avec nous, je ne demanderais pas mieux que de me battre, mais je sens mon courage paralysé en songeant à Sacramenta et à sa sœur. Mais que faites-vous donc ?

ajouta-t-il en voyant Lonis Morin quitter la place qu'il occupait auprès de lui.

—Nous sommes dans la savane maintenant, répondit le Français, il nous faut oublier nos habitudes d'hommes civilisés pour prendre les coutumes des trappeurs et des coureurs des bois, je vais profiter du sommeil de votre oncle et de vos cousines pour tenir avec mes chasseurs canadiens un conseil à l'indienne ; quatre avis valent mieux qu'un lorsqu'il s'agit de lutter de ruses avec certains bandits de ma connaissance.

—Me permettez-vous d'assister à ce conseil ?

—De grand cœur. Demeurez ici, dans un instant je serai de retour.

Il ne fallut que quelques minutes au Français pour éveiller les Canadiens ; les braves chasseurs dormant pour ainsi dire les yeux ouverts, ils furent debout en une seconde et rassemblés devant le feu auprès duquel don Miguel s'était assis.

—Mes camarades, dit Louis Morin en allumant sa pipe, ce qui fut aussitôt imité par les chasseurs, je vous ai réunis afin de m'entendre avec vous sur les moyens que nous devons employer pour atteindre sains et saufs le but de notre voyage.

—Parlez, monsieur Morin, firent-ils, nous vous écoutons.

Le Français raconta alors les motifs pour lesquels don Gutierre avait quitté la Vera-Cruz avec ses filles, les événements qui avaient eu lieu pendant le long trajet de Medellin au Rio del Norte et la poursuite acharnée de don Ramon et de don Remigo ; puis il termina son récit par sa visite au camp des peaux-Rouges, la façon dont il avait été reçu et la conversation qu'il avait eue avec eux.

—Je vous avoue, ajouta-t-il, que je suis fort inquiet, l'Opossum est un guerrier sage et expérimenté, ses paroles ambiguës me font redouter un piège, non de la part des Indiens, mais de celle des blancs ; les peaux-rouges, vous le savez, voient toujours avec joie les blancs se battre entre eux ; malgré les rudes leçons que nous avons infligées à nos ennemis, il est évident pour moi qu'ils essayeront encore de nous faire tomber dans une embuscade, c'est à cette éventualité qu'il faut parer.

Les Canadiens avaient écouté dans un religieux silence les paroles du Français ; lorsqu'il se tut, ils parurent se consulter du regard, puis Saint-Amand, après avoir retiré sa pipe de ses lèvres, répondit d'une voix grave :

—Monsieur Louis, ce que vous nous avez dit est fort sérieux, je crois comme vous que ce don Ramon ne renoncera pas aux projets qu'il a formés ; si nous n'étions que des hommes, je m'en soucierais fort peu, mais nous avons des dames, ainsi que vous nous l'avez

fait observer, la situation change donc complètement d'aspect et devient très-grave ; je ne suis qu'un pauvre diable de chasseur, mais je me croirais déshonoré s'il arrivait un malheur aux charmantes jeunes filles qui nous accompagnent, vous pouvez donc compter sur mes amis et sur moi pour les défendre, quoi qu'il arrive ; maintenant, veuillez nous soumettre votre plan.

—Je pense qu'il faut, avant toute chose, faire une battue dans la savane, afin de reconnaître si nous avons des espions près de nous, et puis, ce point éclairci, changer de tactique, c'est-à-dire, dès que nous aurons acquis la certitude que nos ennemis sont toujours à notre poursuite, marcher droit à eux, les attaquer par surprise et les détruire si nous le pouvons.

—Et les jeunes filles ? dit vivement don Miguel.

—Les jeunes filles, répondit Louis Morin, nous les laisserons au camp sous la garde de la moitié des peones.

—Ce plan serait bon si nous avions à combattre des peaux-rouges, reprit Saint-Amand ; mais nous nous trouverons face à face avec des bandits déterminés, plus nombreux que nous, et nous serons écrasés.

—Il nous faudrait des auxiliaires, dit l'Ourson.

—Des auxiliaires sont assez difficiles à trouver ici, répondit Louis Morin.

—Bah ! fit l'Ourson, pas autant que vous le croyez, monsieur Morin, un de nous ne pourrait-il pas se rendre à l'hacienda du frère de don Gutierre pour en amener ?

—Oui, mais cela exigerait un temps considérable.

—Huit jours au plus pour aller et venir.

—Il y en a de plus près, dit tout à coup une voix douce et sympathique.

Les chasseurs se retournèrent avec étonnement, Sacramento était près d'eux, calme et souriante.

—Pardonnez-moi, señores, reprit-elle doucement, de me mêler ainsi à votre grave discussion ; mais, comme c'est surtout de ma sœur et de moi qu'il est question, je n'ai pas cru être indiscrete en intervenant.

—Oh ! señorita, pourquoi, êtes-vous venue ? lui dit le Français avec tristesse.

—Parce que, répondit-elle, vous êtes de braves et loyaux chasseurs, que vous risquez votre vie pour moi, et qu'il est de mon devoir de vous prouver que je ne suis pas indigne de votre dévouement.

GUSTAVE AIMARD.

(La fin au mois prochain.)

# ETUDE SUR LE NORD-OUEST DU CANADA.

(Suite.)

## ESQUISSE CLIMATOLOGIQUE

La climatologie du grand pays que nous étudions n'a jamais été soumise à une étude méthodique, bien coordonnée; tout ce que nous en savons se trouve dans les notes de voyage des explorateurs qui ont parcouru ces régions. Et comme ces explorateurs, dont le plus grand nombre recherchaient le passage du Nord-Ouest, n'ont visité que les régions arctiques, leurs récits ont mis beaucoup de personnes sous la fausse impression que les territoires de la baie d'Hudson ne sont partout que des pays couverts de neige et de glace. On connaît généralement l'étendue de ces territoires d'une manière très imparfaite, et quand les missionnaires et les voyageurs parlent des froids extrêmes de la vallée du Mackenzie en approchant de la mer Glaciale, on est porté à croire que la même rigueur se fait sentir jusque dans les plaines si riches et si fertiles de la Saskatchewan et de la Rivière-Rouge. C'est une erreur grave, ainsi que nous le démontrerons dans le cours de cette esquisse.

### CAUSES QUI FONT VARIER LA TEMPÉRATURE.

Au Nord-Ouest, comme dans tous les pays, la température est soumise à plusieurs causes qui l'élèvent ou l'abaissent. Les principales causes qui élèvent la température sont :

1o La position géographique et astronomique, qui augmentent, ou diminuent l'action du soleil ;

2o La nature du sol, qui absorbe plus ou moins la chaleur des rayons solaires, selon qu'il est sablonneux ou argileux, et exempt de marécages ;

- 30 Les grandes étendues d'eau à l'intérieur ;
  - 40 Les vents chauds de la Côte du Pacifique et du Sud ;
  - 50 La clarté du ciel, ou l'absence des nuages qui absorberaient une partie de la chaleur solaire ;
  - 60 L'abaissement du sol, comparativement au niveau de la mer.
- Examinons brièvement la manière dont ces diverses causes agissent et influent sur la température moyenne pour l'élever.

1o C'est le soleil qui communique la chaleur à la surface de la terre. Or l'intensité de la chaleur solaire communiquée à la terre varie avec la position géographique et la position astronomique.

Si l'on trace sur le globe terrestre deux cercles éloignées du pôle de 23°28', c'est-à-dire à 66°32' de l'équateur, on marque les points au-dessus desquels le soleil peut rester pendant plusieurs jours, et au-dessus desquels il reste à son élévation minimum ; ce sont les cercles polaires. Durant une moitié de l'année, le soleil s'élève en spirale au-dessus de ces points jusqu'à la hauteur de 23°28', et s'abaisse aussi de 23°28' pendant l'autre moitié.

Cette élévation et cet abaissement constituent la position astronomique du globe terrestre, position qui détermine la longueur des jours, sous les diverses latitudes, depuis l'équateur jusqu'aux pôles. Dans l'hémisphère boréale, la longueur des jours ainsi déterminée donne la succession suivante :

Latitudes	Durée du jour le plus long	Durée du jour le plus court.
Equateur :		
0.....	12h. 0m.	12h. 0m.
5.....	12 17	11 43
10.....	12 35	11 25
15.....	12 53	11 7
20.....	13 13	10 47
25.....	13 34	10 26
30.....	13 56	10 4
35.....	14 22	9 38
40.....	14 51	9 9
45.....	15 26	8 34
50.....	16 9	7 51
55.....	17 7	6 53
60.....	18 30	5 30
65.....	21 9	2 51
66°32' Cercle Polaire	24 0	

Dans les latitudes du cercle polaire, à partir du 66°32', le nombre de jours pendant lequel le soleil reste constamment au-dessus de l'horizon est donné dans le tableau suivant :



Latitudes	Nombre de jours durant lequel le soleil ne se couche pas.
66°32.....	1 jour
70 .....	65 "
75 .....	103 "
80 .....	134 "
85 .....	161 "
90 .....	186 "

Ces chiffres supposent le soleil réduit à son centre, et comme son diamètre est de 32', il faut reculer de 16' la latitude où il disparaît tout entier, et la réfraction l'élevant de 33' à l'horizon, il faudrait encore éloigner d'autant le cercle polaire absolu. C'est pourquoi, en tenant compte de la réfraction, au lieu de six mois et six jours ou de 186 jours pour la longueur du jour le plus long au pôle boréal, on trouve près de sept. Le soleil, en effet, se lève au commencement de mars, monte lentement en rasant presque l'horizon et suivant une ligne spirale qui l'élève graduellement un peu plus, et il ne se couche qu'à la fin de septembre. Le 21 juin, il atteint sa plus grande hauteur; 24 degrés. La plus grande chaleur se faisant sentir en juillet et en août.

Si, pendant ces sept mois, les rayons du soleil tombaient verticalement sur la terre, la chaleur serait très intense; mais comme, au lieu de descendre verticalement vers le globe terrestre, les rayons solaires descendent obliquement, la pente est d'autant plus grande que les rayons ont une obliquité plus prononcée. Les observations les plus exactes prouvent que l'atmosphère absorbe, suivant la verticale, les  $\frac{28}{100}$  de la chaleur qui tombe sur sa surface et l'absorption totale dans l'hémisphère illuminée est à peu près égale aux  $\frac{2}{3}$  de la chaleur incidente, de sorte qu'aux différentes hauteurs la partie transmise est représentée comme suit :

Hauteur	Quantité transmise
Au Zénith .....	0 72
A 70 degrés.....	0 70
" 50 " .....	0 64
" 30 " .....	0 51
" 10 " .....	0 16
" 0 " .....	0 00

C'est en se basant sur de pareils chiffres que Sir Palm Richardson dit que les deux saisons arctiques de l'hiver et l'été sont de très inégale durée, la première durant neuf mois et l'été ne comprenant que les mois de juin, juillet et août, et plus long dans les endroits les plus favorisés de la vallée du Mackenzie.

Cette diminution de l'intensité des rayons solaires à mesure qu'ils arrivent à la terre d'une manière plus oblique, se conçoit

facilement, et s'explique par l'épaisseur des couches d'air traversées. On l'a soumise à différents calculs, et en faisant usage des formules de Laplace et de Bouguer, on trouve que les rayons solaires, selon que l'astre est à différentes hauteurs, doivent traverser les couches d'air suivantes pour arriver à la terre :

Hauteur du soleil sur l'horizon.	Distance au Zénith.	Epaisseur des couches d'air.
0 .....	90 .....	35 50
1 .....	89 .....	25 13
2 .....	88 .....	18 88
3 .....	87 .....	14 87
4 .....	86 .....	12 15
5 .....	85 .....	10 21
10 .....	80 .....	5 51
15 .....	75 .....	3 80
20 .....	70 .....	2 90
30 .....	60 .....	1 99
50 .....	40 .....	1 30
70 .....	20 .....	1 06
90 .....	0 .....	1 00

L'épaisseur de l'atmosphère traversée par un rayon du soleil à l'horizon est donc 35 fois plus grande que l'épaisseur traversée par un rayon solaire au Zénith. Le premier résultat de cette inégalité, c'est que la chaleur du soleil s'affaiblit d'autant plus que l'astre du jour est plus oblique sur la verticale.

De toutes ces considérations, il faut conclure que la chaleur du soleil, plus ou moins intense selon la position géographique et astronomique, et la principale cause de l'élévation de la température moyenne, ne se fait guère sentir dans les régions polaires du Nord-Ouest, mais qu'en dehors du cercle polaire, elle est de plus en plus intense à mesure qu'on s'avance au sud vers l'équateur et donne aux parties cultivables de ce vaste territoire, la température moyenne des climats tempérés, sans tenir compte des autres causes qui constituent à élever cette même température dans les prairies de la Saskatchewan et de la Rivière Rouge.

2o L'abaissement comparatif du sol au-dessus du niveau de la mer élève aussi la température.

Sous ce rapport, la position du Nord-Ouest est des plus avantageuses, ainsi que nous allons le voir en examinant la hauteur des principaux points dans les différentes parties du territoire.

## RÉGION DU LAC SUPÉRIEUR AU LAC WINIPEG.

LOCALITÉS.	LAT.	LONG.	ÉLÉVATION,
Lac Supérieur .....			641 pds.
Portage du Chien ....	43°45'	89°53'	1420 "
Lac La Pluie .....			1000 "
Lac des Bois .....			950 "
Lac Winipeg .....			620 "

La hauteur moyenne de cette région, située dans les montagnes, est de 926.2 pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'est de ces montagnes, les terrains qui avoisinent la baie d'Hudson sont beaucoup plus bas, ainsi que l'indique le tableau suivant :

	Lat.	Long.	Élévation.
Fort York .....	57°	00	20 pds.
Fort Churchill .....	59°22'	93°40'	20 "
Fort Rupert .....	51°21'	86°40'	20 "

Entre la baie d'Hudson et le lac Winipeg se trouve le fort Oxford, lat. 54°55' long. 96°28', à une élévation de 400 pieds au-dessus de la mer.

Dans la vallée de la Rivière Rouge, qui offre à peu près le même niveau partout, se trouve le fort Long, lat. 49°52', long. 96°52', élevée de 680 pieds au-dessus de l'océan.

Telle est l'élévation de la base du triangle formé par les prairies qui s'étendent de la Rivière Rouge aux Montagnes, jusqu'à la rivière la Paix au nord. Dans la vallée des deux Saskatchewan, ces prairies forment une déclivité constante, accidentée par quelques collines, qui a sa plus grande hauteur au pied des Montagnes Rocheuses. En partant de ces montagnes nous trouvons les élévations suivantes :

Dunnegan (lat. 56°8' long. 117°13') .....	1000 pds.
Région de l'Athabaska entre Jasper Wause (lat. 53°12', long. 118°10') et le Fort Assiniboine (lat. 54°31' long. 114°48') .....	2,408 "
Région entre le fort des Montagnes Rocheuses (lat. 52°22', long. 115°10') .....	2,822 "
Élévation moyenne de la vallée de la rivière la Biche ou Red Deer en remontant jusqu'à 960 millés des Neck Hills (lat. 52°12' long. 113°10') .....	3,089 "
Vieux fort du (lat. 51°8', long. 115°4') .....	3,963 "
Plaines au sud du Camp de la Cache (lat. 51°52', long. 114°10') .....	2,905 "

Toutes ces localités sont situées entre les 118e et 113e degrés de longitude, sur le pied des Montagnes Rocheuses. Plus à l'est, l'élévation est moins considérable :

Entre Edmonton (lat. 53°31', long. 113°17') et Carlton (lat. 52°52', long. 106°15') l'élévation moyenne est de .....	1,713	"
Edmonton .....	2,088	"
Carlton .....	1,321	"
Plaine formée par le circuit de la Saskatchewan nord.	1,620	"
Vallée de la rivière Bataille à son confluent avec la Grande brûlée, longitude 108°50' .....	1,943	"

Fait digne de remarque ! la hauteur du sol au-dessus de la mer augmente dans les prairies de la Saskatchewan et de la Rivière-Rouge à mesure qu'on avance dans le sud, vers les Etats-Unis. Ainsi la base de la Montagne au Cyprès, vers les 49°31 de latitude et 110°35 de longitude, est à 3,261 pieds au dessus de la mer.

Plus on va au nord, et plus la dépression du sol est considérable ainsi que l'atteste le tableau suivant, qui s'applique à la partie la plus septentrionale du Nord-Ouest :

LOCALITÉS.	LAT.	LONG.	ÉLÉVATION.
Fort Chipewan .....	58°43'	118°20'	700 pds.
Fort Simpson .....	61°51'	121°51'	400 "
Fort Reliance .....	62°46'	109°00'	650 "
Fort Entreprise .....	64°28'	113°06'	850 "
Fort Franklin .....	65°12'	123°13'	500 "

Entre la Rivière Rouge et le Fort Franklin, distance d'environ 1,200 milles, la hauteur du sol au-dessus de la mer baisse de 620 pieds au Fort Garry, à 500 pieds au Fort Franklin, après avoir excédé 1,300 dans la vallée de la Saskatchewan. De la Rivière Rouge au Fort Edmonton, la moyenne de l'élévation du sol est de 1,354 pieds. En prenant une moyenne pour tout le territoire, on peut donc affirmer sans crainte qu'il n'est pas élevé de 800 pieds au-dessus de l'océan.

L'indication de la hauteur des différentes parties du pays que nous étudions nous permet d'apprécier les modifications que la température subit en ces diverses localités, à raison de leur abaissement comparatif ou de leur élévation au-dessus du niveau de la mer. M. Flammanin prétend que la température diminue d'un degré sur une élévation de 770 pieds au-dessus de l'océan, en sorte que dans tout le Nord-Ouest la température, en tant qu'elle est affectée par la hauteur du terrain, s'élève à son intensité normale,

sauf une diminution variant d'un à deux degrés, dans les endroits où la moyenne de l'élévation est plus considérable.

3o Une troisième cause qui constitue à élever la température moyenne se trouve dans les vents chauds qui soufflent des côtes du Pacifique et du sud dans les régions du Nord-Ouest.

A mesure qu'elles avancent vers le pôle, les Montagnes Rocheuses subissent une dépression considérable, à tel point qu'elles sont traversées en plusieurs endroits par les rivières du Nord-Ouest, notamment la Saskatchewan et la rivière à la Paix, dont les eaux communiquent avec celles du Columbia et du Fraser, qui arrosent le territoire de Washington et la Colombie Anglaise, sur le versant occidental des montagnes. Peu au nord du 49° de latitude, la dépression des Montagnes Rocheuses produit les abaissements de niveau que voici :

Passage des Kootawais (lat. 49°11, long. 115°22' .....	6,300	pds.
Passage de Kananarkis (lat. 50°45', long. 115°12) ....	5,700	"
Passage du Vermillion (lat. 51°2' long. 116°19') .....	4,903	"
Passage du Cheval qui Rue (lat. 51°16', long. 116°57').	5,200	"
Passage de Howe, (lat .....	4,500	"
Jasper wanse (lat. 53°12', long. 118°10') .....	3,372	"
Dunnegan (lat. 56°17', long. 117°13') .....	1,000	"

Toutes ces dépressions permettent aux vents du Pacifique de franchir les Montagnes Rocheuses pour venir élever la température des régions situées sur le versant oriental.

L'influence de ces vents chauds se fait grandement sentir en beaucoup d'endroits, même dans les localités les plus éloignées au nord, ainsi que l'attestent les missionnaires et les explorateurs. Le P. Petitot écrit dans ses récits :

" Dieu, comme pour ménager les forces affaiblies des pauvres Indiens, nous gratifia d'un temps si doux, que le thermomètre monta à un degré au-dessus de zéro le 28 janvier, ce qui est un véritable phénomène pour une contrée où il se maintient à cette époque de 44 à 50 degrés au-dessous de zéro. Les vents du Pacifique nous amènent tant de neige.... "

Le Dr. Hunter, géologue attaché à l'expédition du Capitaine Palliser, parle des changements de température à Edmonton et écrit aux dates qui suivent, en 1858 :

" 25 février.—Le temps a été changeant et orageux durant quelques jours, mais il est maintenant extraordinairement chaud. Nous passons cette soirée les fenêtres ouvertes et nos habits ôtés et nous n'avons pas allumé de feu, pas même au temps du déjeuner. A 2 p. m., le thermomètre marquait 65°. La neige est toute disparue,

plusieurs petits cours d'eau coulent et le sol est dégelé à une profondeur de six pouces."

Cette chaleur extraordinaire, à cette saison et dans une latitude aussi élevée, montre que les vents du Pacifique qui arrivent à Edmonton par l'espèce de tranchée dans laquelle se trouve Jasper House, influent beaucoup sur la température des vallées qui avoisinent le pied des Montagnes Rocheuses. La même cause de chaleur se fait sentir dans la vallée de la rivière à la Paix et Dunnegan, bien que situé à sept degrés plus au nord, jouit d'une température moyenne élevée d'un degré de plus que celle du Fort Garry, durant toute l'année, et de 6°48' durant les cinq mois d'hiver.

Dans les réponses qu'il a faites au comité d'enquête sur les territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1845, le colonel Craffon, dit en parlant de la chaleur des vents du Pacifique :

"Le climat est indubitablement, à mesure qu'on avance vers le Pacifique, beaucoup plus doux qu'à l'est. Les vents dominants dans les régions extra tropicales ont une grande influence sur la température des pays qu'ils traversent. On trouve que les vents dominants dans les régions extratropicales venant de l'ouest, ils apportent du Pacifique une grande quantité d'humidité, ce qui tend à améliorer le climat des régions qui en reçoivent les premiers avantages.

Quant aux vents du sud, ils apportent toujours la chaleur qu'ils prennent dans les climats tempérés et leur nom, dans le Nord-Ouest, est partout synonyme de vents chauds.

40 La nature du sol est encore une cause qui élève la température des immenses territoires situés au Sud-Ouest et au Nord-Ouest de la Baie d'Hudson.

La température des corps solides atteint des chiffres beaucoup plus élevés que celle de l'atmosphère et de l'eau. Le sol jouit de cette propriété commune aux corps solides. L'absorption des rayons calorifiques est d'autant plus considérable que le sol est friable et plus sec. C'est ainsi que les terrains argileux et sablonneux et la terre végétale absorbent beaucoup mieux la chaleur du soleil qu'un sol marneux et compacte. En été la température du sable monte jusqu'à 70° centigrades. Dans le Vénézuéla, Humbold a constaté que le sable avait à 2 heures de l'après-midi une température de 60°, tandis que celle de l'air n'était que de 36°2 à l'ombre et de 42°8' au soleil. La terre végétale absorbe encore plus que le sable les rayons solaires. En recouvrant un thermomètre d'une couche de terre végétale très mince, Arago a trouvé 54 degrés, et le même instrument recouvert d'une couche de sable ne marquait que 46 degrés.

Ces données indiquent assez l'influence que la nature du sol dans le Nord-Ouest exerce sur la température. Cette influence se fait très fortement sentir dans les vallées de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, où le sol supérieur se compose d'une épaisse couche de terre végétale reposant sur un lit d'argile et de calcaire. Les mêmes terrains se rencontrent aussi en beaucoup d'endroits dans les vallées de la Saskatchewan, de la rivière La Pluie, de la rivière à la Paix et du Mackenzie et produisent les mêmes résultats calorifiques. A côté de ces formations, on trouve dans les prairies à l'Ouest de l'Assiniboine des terrains un peu sablonneux et beaucoup d'argile et de nombreuses dunes de sable en approchant du Mackenzie, le long des terrains plutoniques, qui séparent les bords argileux et humides de la Baie d'Hudson des prairies de la partie méridionale.

Les propriétés absorbantes du sol, au point de vue des rayons solaires, sont donc plus grandes dans les prairies et les régions cultivables que sur les bords stériles et humides de la partie septentrionale et agissent dans la même proportion sur la température, qu'elles élèvent plus au sud-ouest qu'au nord-ouest.

50 L'eau absorbe aussi les rayons solaires, et les grands lacs et les rivières qui se trouvent en grand nombre dans le Nord-Ouest en élèvent la température moyenne dans une certaine proportion.

Ce fait est bien constaté et l'influence des lacs sur la température est telle qu'en certains endroits on récolte sur leurs bords des céréales qui, à quelque distance de l'eau, n'arrivent pas à maturité. Après avoir dit que les petits lacs abaissent la température, Mgr. Taché ajoute : " Le voisinage des grands lacs a un effet tout contraire, les récoltes y sont bien plus sûres, même aux latitudes élevées. Quand la masse de leurs eaux est réchauffée, elle ne subit pas dans une nuit les changements auxquels l'air atmosphérique est exposé ; les vapeurs chaudes qui s'exhalent de ces lacs neutralisent les courants d'air froid qui viennent d'ailleurs. A l'île à la Crosse, à Athabaska même, en défrichant les bords des lacs, on est certain de la récolte du froment et des légumes, tandis que l'éloignement du rivage rend ces récoltes très précaires."

Pour se former une idée de l'influence que ces lacs exercent sur la température du Nord-Ouest, il suffit de se rappeler combien ils sont nombreux et étendus.

60 L'absence complète de nuages dans le ciel, qui caractérise les régions du Nord-Ouest, tend aussi à augmenter la température moyenne. Il est évident qu'un ciel chargé de nuages absorbe une grande partie des rayons solaires qui parviendraient sans cela à la

terre. C'est pourquoi la clarté de l'atmosphère augmente la température, dans le Nord-Ouest comme partout ailleurs.

Telles sont les principales causes qui élèvent la température des vastes plaines situées entre le lac Supérieure, les mers glaciales et les Montagnes Rocheuses. Les causes qui contribuent à l'abaisser sont plus nombreuses et peuvent être ainsi énumérées :

- 1o Position géographique et astronomique ;
- 2o La hauteur au-dessus du niveau de la mer ;
- 3o La proximité des mers glaciales ;
- 4o Les vents du pôle nord ;
- 5o Le voisinage de certains pics isolés ;
- 6o Les marécages ;
- 7o Un ciel d'hiver très-pur ;
- 8o Des forêts d'une grande étendue ;
- 9o La nature du sol.

1o Par ce que nous avons déjà dit de la position géographique du Nord-Ouest, il est évident qu'elle contribue beaucoup à diminuer la température. Le soleil reste longtemps caché dans les régions polaires ; au Fort Good Hope, sous le 66°20' latitude, il disparaît le 30 novembre et demeure sous l'horizon jusqu'au 13 janvier, c'est-à-dire pendant une période de quarante-cinq jours. Lorsqu'il revient au-dessus de l'horizon, il ne s'élève que très lentement et ses rayons obliques n'apportent à la terre que très peu de chaleur, qui est absorbée par les glaces formées durant son absence. Aussi Richardson dit-il que dans les régions arctiques il n'y a que deux saisons : l'hiver, qui dure neuf mois, et l'été, qui comprend les trois mois de juin, juillet et août.

Durant ces longs hivers, la chaleur communiquée au sol est bien vite neutralisée par la radiation, que favorise la pureté continue du ciel. Le froid ainsi produit par l'absence du soleil et la radiation est tel, qu'il gèle le sol à une grande profondeur. Sur les bords de la mer glaciale, la gelée pénètre jusqu'à quarante pieds dans l'intérieur du sol.

(A continuer.)



LA  
PROFESSION D'AVOCAT ET DE NOTAIRE  
EN CANADA. (1)

---

Le Conseil Supérieur, sous la domination française, en modifiant l'Ordonnance de 1667, suppliait Louis XIV de ne pas introduire d'avocats en Canada. Le Baron LaHontan, dans le récit humoristique de ses voyages en Amérique et contemporain du Conseil Supérieur qui était si peu sympathique aux avocats, félicitait le Roi d'empêcher cette *vermine* de pénétrer dans la colonie ! Ce n'est que lors de la conquête du pays, que nous voyons des avocats plaider devant les tribunaux. Il est vrai que sous la domination française, on admettait des procureurs et praticiens à soutenir et défendre les intérêts des parties ; mais on ne leur donnait pas le nom d'avocats.

Il est curieux de se demander pourquoi les colons, en grande partie venant de la Normandie, la province la plus chicanière de tout le royaume de France, n'aient pas encouragé la profession d'avocat. A vrai dire, les colons étaient peu de choses dans l'administration du pays. Colbert avait vertement tancé l'Intendant Duchesneaux de ce qu'il s'était permis de consulter les colons sur l'élection d'un maire, le mettant en garde contre le danger de les habituer à dire ouvertement ce qu'ils pensaient. Depuis ce temps, les colons, comme les grenouilles de la fable, se laissaient choisir leur maître sans mot dire. Le gouverneur, l'intendant et le conseil supérieur formaient un triumvirat du caractère le plus

(1) Cette étude sert d'introduction au cours de Droit que M. Doutra est chargé de donner à la Faculté de Droit de l'Université McGill, aux élèves de première année.

despotique. Introduire des avocats dans la colonie, n'était-ce pas créer une liberté dangereuse d'exprimer sa pensée. Des avocats normands défendant des plaideurs encore plus normands auraient, aux yeux de Colbert, bouleversé le régime colonial. Un simple procès de mur mitoyen aurait permis aux parties de mettre en doute la perfection des ordonnances : leurs avocats auraient osé démontrer les lacunes, les anomalies de la loi ! Enfin, Colbert voulait une colonie composée de vassaux, tant sous le rapport des droits seigneuriaux que sous celui des droits civils. Un baron orgueilleux de son blason, devait considérer comme une *vermine* ces hommes qui ont donné le premier coup de hache à l'arbre séculaire de la monarchie despotique du XVII<sup>e</sup> siècle ; ces hommes surtout, qui ont créé les Parlements : les sauveurs du peuple et les gardiens de ses droits. Colbert, de son côté, devait craindre les avocats comme les plus dangereux ennemis du système de coercition qu'il avait établi dans la colonie. Aussi, soit dit en passant, au moment où les anglais prirent possession du Canada, les colons ne s'étaient jamais réunis en assemblée publique, quoique depuis cent ans, ils avaient joui d'un gouvernement régulièrement constitué ; ils n'avaient jamais été appelés à élire le plus humble conseiller ; enfin, chose étrange, ils ne savaient pas même ce que pouvait être un journal. Qu'aurait fait un avocat dans un tel état de choses, comment aurait-il pu déployer ses talents oratoires ? Comment se serait-il fait entendre pour défendre l'opprimé et combattre l'oppresser ? Aussi dès 1763, arrivent dans la colonie avocats et journalistes, et de suite surgissent les assemblées publiques où se débattent les intérêts du pays.

Les tribunaux s'organisent, les citoyens sont appelés à défendre eux-mêmes leurs droits, on a se faire représenter par des avocats régulièrement admis à pratiquer comme tels. Jamais Rome à l'apogée de sa puissance, n'avait apporté aux pays par elle conquis, autant de libertés et de bienfaits à la fois. Ce sera une des plus grandes gloires de l'Angleterre d'avoir substitué au système despotique de la France d'alors, un système largement libéral. On peut le critiquer dans ses détails, y trouver un zèle trop prononcé à tout changer, mais on ne peut s'empêcher d'admirer la transformation subite du régime colonial, à l'avantage de tous les colons.

Quant aux notaires, les *scribes* de l'antiquité, les tabellions du moyen-âge, ils ont été mieux accueillis que les avocats, et leur existence dans la colonie remonte aux premiers temps de la domination française. Le notariat est un résultat *inhérent* à l'existence même de la société : il a dû prendre naissance avec la société même. La propriété est la cause originelle de la société, et la transmission

de main en main a fait naître les conventions ; et les conventions ont provoqué les échanges. Tant que la propriété n'a été que matérielle et portative, l'échange se réalisait par la simple tradition réciproque, mais comme la culture était le travail le plus profitable, la terre est devenue appréciable à prix d'argent ; l'augmentation rapide des populations a produit le morcellement de la terre, il a fallu échanger, sinon vendre, c'est-à-dire se dépouiller en faveur d'un autre : comme l'échange ou la vente ne pouvait s'opérer par une tradition réelle, il fallut en créer une fictive : et la convention naquit et avec la convention, les notaires ; car il fallait donner à cette convention un caractère durable et pour cela, la conserver sur parchemin et la confier à quelqu'un. Nous ne voulons pas dire que l'office du notariat alors formait le travail d'une profession exclusive. Dès l'invention de l'écriture, cette empreinte fidèle et durable de l'expression de la pensée, la preuve orale de la convention perdit de sa force et elle fut remplacée par une preuve moins contestée, la preuve écrite. Les *scribes* des Hébreux avaient des fonctions plus étendues que celles réservées aujourd'hui aux notaires : non-seulement ils transcrivaient, mais encore ils interprétaient les lois. Les tabellions du moyen-âge conservaient sur leurs tablettes, tous les hauts faits de leur temps, ils étaient les gardes-notes des grands et les gardiens des blâsons. La noblesse d'alors ne se serait pas abaissée à apprendre l'écriture qui était le lot des vassaux. Il était noble de signer avec la pointe de son épée ou de faire avec un gantelet une large croix, surmontée d'une parappe magistrale. Comme contraste de cette répugnance à apprendre l'écriture, ces orgueilleux étaient fiers de leurs parchemins, de leur arbre généalogique, qui les faisaient remonter aux rois des Gaules ! Mais pour dresser cet arbre et greffer sur ces branches de nouvelles tiges, il fallait avoir recours au tabellion, qui seul pouvait couvrir ses tablettes de signes durables et dessiner avec son poinçon cet arbre gigantesque dont le tronc s'énracinait sur le sol encore vierge des Gaules et qui répandait ses branches sur les plus belles provinces de la France. Grâce aux scribes, garde-notes, tabellions et notaires, l'histoire de France est retracée dans les parchemins et tablettes de l'antiquité.

Il est donc tout raisonnable que les nobles qui émigrèrent au Canada, pour y posséder des seigneuries aient encouragé la profession de notaire. Pour être reçu notaire dans la colonie, il fallait des lettres patentes du Roi ; car la charge était une des fonctions publiques et le Roi seul s'en réservait la nomination. Le caractère principal du notaire a toujours été de donner aux actes et contrats, le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique.

L'objet de ce cours est d'indiquer les règles des professions d'avocat et de notaire. Nous procéderons d'abord par la première.

La loi réglementaire qui pose le principe obligatoire des règles de la profession d'avocat, est encore à présent le chapitre XXVIII, de la 29 et 30 Vict : intitulé : " Acte concernant le Barreau du Bas-Canada."

Or, pour ne citer que ces textes fondamentaux, cette loi dispose que " le Conseil de chaque section aura, dans et à l'égard de la section, le pouvoir de maintenir la discipline et l'honneur du corps, et suivant la gravité des cas, de prononcer par la voie de son Batonnier, la censure et réprimande contre tout membre coupable de quelque infraction à la discipline ou de quelque action dérogatoire à l'honneur du Barreau, et priver tel membre de la voix délibérative et même du droit d'assister aux assemblées de la section pour un terme quelconque, à la discrétion du dit Conseil, n'excédant pas cinq ans, et pourra aussi, suivant la gravité de l'offense, punir tel membre par la suspension de ses fonctions pour un terme quelconque n'excédant pas cinq ans, sujet à appel seulement au Conseil Général." Sect. 10.

Elle donne aussi au Conseil de chaque section le pouvoir " de prévenir, concilier et régler toutes les difficultés entre les membres de la section, concernant les affaires professionnelles." §2, même section.

Elle donne enfin au Conseil de chaque section le pouvoir " de prévenir, entendre, concilier, régler et décider toutes les plaintes et réclamations de la part de tierces personnes contre les membres du Barreau de telle section, ayant pour objet des devoirs ou affaires professionnelles." §3, même section.

Avant de me retirer du Conseil Général du Barreau de cette Province, je m'exprimais ainsi dans le Rapport annuel du 3 mai 1868 : " Un travail nécessité par une rigoureuse application de la loi, a demandé beaucoup de soins et de recherches. Les barreaux français et anglais ont depuis plusieurs siècles établi des règles relativement aux devoirs de l'avocat. Quoique le Barreau Bas Canadien date depuis un peu plus d'un siècle, aucune règle n'a été fait tendant à indiquer ces devoirs d'une manière précise. Sans vouloir imposer le travail que j'ai fait à ce sujet, je le soumetts comme pouvant servir de guide à l'avenir. Chaque application que les Conseils de section feront d'une de ces règles servira à la confirmer. C'est ainsi que les règles de la profession d'avocat en France ont été confirmées une par une par l'usage et les sentences rendues par les Conseils de section. Les expressions générales *d'infraction à la discipline et d'action dérogatoire à l'honneur*

*du Barreau* ne définissaient pas ce que pouvait être une infraction ou une action dérogatoire. En prescrivant les devoirs de l'avocat dans sa conduite à l'égard des lois, de ses confrères, de ses clients et des magistrats, nous avons cru indiquer qu'en violant aucun de ces devoirs, l'avocat encourrait l'accusation d'avoir enfreint la discipline ou d'avoir fait une action dérogatoire à l'honneur du Barreau. Sans que ces règles, qui se modifieront par une application suivie, soient obligatoires ou constituent un véritable règlement, elles serviront néanmoins de barrière de convention ; et l'avocat saura qu'en la franchissant, il sortira du droit chemin et s'attendra à ce que le Barreau le fasse revenir sur la bonne route. Les magistrats comme les avocats trouveront dans ces règles les moyens de se faire respecter. Lorsque nous disions dans notre dernier rapport que l'honneur du Barreau rejaillissait sur la magistrature, nous pensions alors à établir pour l'un comme pour l'autre des règles qui les placeraient dans une position à se faire respecter réciproquement." Le Conseil Général ordonna alors que ces règles fussent imprimées et mises en circulation. Elles sont au nombre de 116 et divisées en quatre titres : le 1er comprend les devoirs généraux de l'avocat ; le 2d les devoirs de l'avocat envers ses clients ; le 3e les devoirs de l'avocat envers ses confrères, et le 4e les devoirs de l'avocat envers le magistrat. Nous allons les passer rapidement en revue.

*1o Devoirs généraux de l'avocat.* L'avocat doit respecter la morale publique et religieuse ; sa réputation en dépend et il ne sera lui-même respecté qu'en autant qu'il se placera dans une position vraiment morale et religieuse, tant dans son cabinet que devant le tribunal. Il doit aussi respecter les principes de modération, de désintéressement et de probité, sur lesquels peut seul reposer l'honneur de l'ordre des avocats. La modération est le plus bel attribut de l'avocat ; en étant modéré dans son langage, dans sa plaidoirie, il impose le respect et commande l'attention. Son désintéressement doit être sans bornes ; il ne doit pas négliger la cause de son client, sous le honteux prétexte qu'elle ne lui sera peut être pas profitable. La probité est la seule garantie du client : être juste à son égard, c'est lui remettre fidèlement le dépôt qui lui a été confié ou le garder intact entre ses mains. Ceci devrait toujours être présent à l'esprit du jeune avocat, car il ne sera réellement prospère qu'en fortifiant la confiance du client, par sa probité, sa modération et son désintéressement.

S'il veut aussi remplir tous ses devoirs avec honneur, il doit être digne dans sa conduite à l'audience comme au dehors, observateur scrupuleux des usages, en un mot toujours fidèle à son serment.

Sa dignité doit être entière pour le magistrat, le client et le confrère. Sans être obséquieux, il doit voir dans le magistrat le président du tribunal, quelque soit la position qu'il peut occuper dans le monde. Il est à propos de critiquer ici le titre que l'on donne en Canada au juge, en l'appelant *Son Honneur*. Il serait plus digne de ne jamais s'adresser au juge, mais à la Cour seulement. On prodigue trop souvent au confrère qui plaide contre soi, les compliments : de *savant avocat* : cette appellation devient par fois dérisoire. Ne vaudrait-il pas mieux agir de même à son égard que pour le juge, et ne voir en lui que la partie adverse. De cette manière il n'y aurait plus d'allusions personnelles, qui ont les apparences flatteuses, mais qui sont parfois offensantes.

La profession d'avocat est incompatible avec les fonctions judiciaires et administratives, avec les autres professions ou emplois, presque sans aucune exception. Sans vouloir froisser personne, nous devons cependant regretter de voir un si grand nombre d'avocats remplir des fonctions de syndic officiel, de Secrétaires-Trésoriers de Sociétés de Construction, de Caissiers de Banque, de Directeurs de Chemin de fer, ou de corporations particulières, tout en restant avocats. C'est faire croire que la profession d'avocat n'est pas assez lucrative et par là la déprécier aux yeux du public. Si ces avocats ne trouvent pas de quoi vivre dans la profession, il vaut mieux qu'ils l'abandonnent, car ils ne sont pas appelés à exercer cette fonction. Si, malgré que la profession leur soit lucrative, ils veulent, par trop d'ambition, se livrer à d'autres fonctions, ils finissent par sacrifier leur réputation au profit de leur bourse. La loi devrait être précise : interdire à l'avocat, tout négoce, métier, profession, courtage ou emploi sans exception. Je ne veux pas dire que l'avocat ne peut se livrer *accidentellement* à ces actes, mais il ne doit pas leur donner un caractère permanent.

Les fonctions d'arbitres ne sont pas incompatibles avec la profession. Au contraire, c'est un témoignage flatteur rendu à l'intégrité, à la science et à l'impartialité de l'avocat que d'être choisi comme arbitre, pour juger le différend entre deux de ses clients. L'Avocat devenu arbitre, doit se dépouiller de son caractère ministériel. S'il a donné avis sur l'affaire, l'avocat ne doit plus en connaître comme arbitre. Il ne doit accepter l'arbitrage qu'avec des confrères.

Dans ses plaidoiries et ses écrits, dans ses consultations et ses rapports d'affaires, l'avocat doit repousser sans hésiter, tout moyen qui n'est pas parfaitement loyal. Ce n'est pas sa cause qui doit triompher, c'est la vérité. Il y a extravagance et infamie à chercher des expédients pour éluder la loi, comme il y a extravagance

et infamie d'enseigner et de profiter des moyens de gagner une mauvaise cause. La dissimulation et parfois la reticence sont des artifices et l'artifice est toujours un mensonge. Il arrive souvent que l'avocat, ayant à s'occuper en même temps de la procédure de la cause et dans la presse des affaires, fasse quelques erreurs, dont le client est entièrement étranger. Il n'est pas juste que l'avocat de la partie adverse se prévale de cette erreur, lorsqu'il sait que son confrère doit seul en souffrir. Il est de son devoir de contribuer à réparer cette erreur, lors même que son client voudrait s'en prévaloir. L'avocat est maître de la cause et ne doit recevoir aucun ordre du client, relativement à la manière de la conduire. Mais aussi il doit se faire un cas de conscience de bien connaître les devoirs de sa profession et la mesure de ses forces. S'il ne se sent pas capable de donner la consultation qu'on lui demande, de plaider la cause qui lui est offerte, qu'il s'abstienne ou qu'il réclame l'assistance d'un confrère. Une fausse honte ne doit pas le retenir, et ce n'est pas en défiance de soi-même que de connaître la mesure de ses forces. Le jeune avocat, en se conduisant ainsi, finit par se connaître et la confiance du client grandit en proportion des progrès que son avocat fait dans la solidité de ses consultations. Pour mériter près des juges la réputation d'un avocat *vrai*, l'avocat ne doit avancer aucun fait important, s'il n'a pas la preuve en main, car rien n'est plus regrettable que ces démentis que l'on entend en Cour de la part de deux avocats. Il y a danger pour l'avocat à affirmer même un fait vrai, dont la preuve ne réside que dans sa propre déclaration ; car c'est placer les juges dans une position délicate à l'égard de l'avocat. C'est un immense avantage pour ce dernier que d'avoir obtenu la confiance de ses juges par l'habitude constante d'être vrai. Il est difficile de se charger d'une mauvaise cause en restant toujours vrai. L'avocat doit se garder de mêler à la cause jusqu'à l'apparence d'un sentiment d'intérêt ou d'animosité personnelle. Il doit rester froid observateur des faits et ne pas s'identifier avec leur client. Le zèle ne lui est pas permis, la dignité s'oppose à ce qu'il sorte de son caractère d'avocat. Sa mission consiste non pas à défendre A ou B, mais à démontrer que les faits, la loi, la justice, la jurisprudence sont du côté de la cause qu'il représente, sans s'occuper de la position de son client ou du profit qu'il peut en retirer. Pour être modéré, il ne suffit pas que l'avocat se montre sobre d'éloges envers son client. Il faut que l'avocat ne se livre pas contre l'adversaire à des attaques violentes ou calomnieuses, mais cette règle n'exclut pas la courageuse chaleur et l'entière liberté qui servent à dévoiler les faits et les actes de l'adversaire. Combien de fois n'avons-nous pas vu

d'anciens amis dans les barreaux se quereller, se brouiller pendant plusieurs années, par suite de ce faux zèle pour l'intérêt des clients qui leur étaient entièrement étrangers. Je ne désire faire aucune allusion personnelle, mais quelques avocats se reconnaîtront dans ces remarques, et s'ils font un retour sur eux-mêmes, ils se convaincront de cette vérité, que le zèle ne doit être que pour la recherche de la vérité, et non pas pour l'obtention d'un succès éphémère. La modération commande encore à l'avocat de ne pas attaquer son adversaire, *sans nécessité*, sur des faits *étrangers* au procès. Les mêmes ménagements doivent exister envers les personnes qui ne figurent pas au procès, envers les témoins ayant déposé sous la foi du serment, envers les experts commis par la justice. Il n'y a qu'une exception, c'est lorsque l'attaque est justifiée par le besoin de la cause et par des preuves de toute évidence. Viser à la subtilité, à la finesse, c'est manquer au naturel, c'est blesser la vérité, sans faire un pas vers l'éloquence. L'esprit ne donne pas l'éloquence. La vérité et l'éloquence sont inséparables, toutes deux viennent du cœur. La conviction ne s'acquiert que par l'étude du vrai et la conviction ne peut être réelle qu'en autant qu'elle résulte de l'acquisition du vrai.

Par la modestie de son caractère et de sa vie privée, par la facilité et la convenance qu'il met dans ses rapports habituels, l'avocat gagne en confiance près des clients, il gagne en amitié près des confrères. Quelque soit la position de l'avocat, qu'il soit Conseil de la Reine ou Bâtonnier, il ne doit pas cesser d'être modeste : là est toute sa force, car il imposera ses lumières et cultivera son talent au contact de confrères et de clients, qui l'apprécieront d'autant plus qu'il ne recherchera pas les adulations et les flatteries. Rien n'est plus inconséquent que cette vanité qui s'empare d'un avocat, parce qu'il a atteint un certain nombre d'années de pratique de sa profession : il semble qu'une fois reçu, il ne peut avoir à l'égard des étudiants ces rapports de politesse qu'il avait avant sa réception, et plus il vieillit dans la profession, plus sa raideur, sa vanité augmentent. Il faut se mettre en garde contre ces défauts, et se rappeler que sans devenir vulgaire, il y a mérite à se montrer affable à l'égard de tout le monde, étudiants, avocats, ou clients. Ceci n'exclut pas l'indépendance, au contraire elle est toute à la fois un devoir et un droit. Comme devoir elle lui prescrit de défendre une cause juste, sans se préoccuper ni de ses intérêts personnels, ni de la puissance de son adversaire. Comme droit, c'est dans ses rapports avec les clients et les magistrats que l'avocat use de son indépendance. L'avocat doit défendre partout l'honneur et les prérogatives de son ordre : l'ordre ne peut pas être attaqué sans



qu'il le soit lui-même. La conduite de l'avocat dans le cabinet comme à l'audience, doit être digne, sans ostentation ni rudesse. La dignité de l'homme est à lui ; la dignité de l'avocat appartient à l'ordre : voilà pourquoi, si la vie privée de l'avocat est un sanctuaire impénétrable, la discipline a le droit de lui demander compte de ses *actes extérieurs* lorsqu'ils ont une *notoriété fâcheuse*, qui peut compromettre l'honneur et la dignité de l'ordre. Un fait ou un acte qui n'a pas le caractère d'indignité peut être réputé une inconvenance dont la gravité a ses degrés, d'après les circonstances, et l'inconvenance est en soi une faute.

L'avocat a le droit de plaider devant toute juridiction où se débattent des questions dignes de son ministère : il en est le seul juge.

L'avocat doit garder le secret sur tous les actes de sa profession. Il a par la loi le droit de tenir secrètes toutes les affaires qui lui sont confiées : et c'est son devoir de ne pas les divulguer.

S'il se croit blessé dans son honneur par un acte de l'autorité, il a le droit de devancer la plainte qui serait portée au Conseil et de lui soumettre l'examen de sa conduite.

Il doit se garder de communiquer aux journaux des comptes rendus où la vérité des faits se trouve altérés : ce n'est plus de l'imprudence, ce serait de la calomnie ou de la diffamation.

GONZALVE DOUTRE, D. C. L.,

*Professeur de Procédure à l'Université McGill.*

*(La fin au mois prochain.)*

## LES GAULTIER DE VARENNES.

---

(Suite.)

Boucier, Laubia, Varenne, Moras et Labadie, cinq personnages qui figurent dans les présentes notes, avaient donc tous obtenu des terres dans l'automne de 1672, époque où nombre de titres de concessions furent distribués aux officiers du régiment de Carignan. De Laubia repassa en France et sa seigneurie devint la propriété de Mr. Cressé. Labadie ne se maria point et laissa son fief à Mr. de Tonnancour. Les trois autres concessionnaires ont fondé des familles nombreuses et distinguées dans le pays. Je ne parlerai que de celle de Gaultier de Varennes.

Le dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay indique comme suit l'année de la naissance des enfants de René Gaultier de Varennes et de Marie Boucher :

*René*, 1669. *Jeanne*, 1671. *Louis*, 1673, aux Trois-Rivières. *Madeleine*, 1674, aux Trois-Rivières. *Pierre* 1675. *Jacques-René*, 1677, aux Trois-Rivières. *Jean-Baptiste*, 1677, aux Trois-Rivières. *Marie-Marguerite*, 1680, à Boucherville, *Marie René*, 1682, aux Trois-Rivières. *Anne-Marguerite*, 1684, aux Trois-Rivières. *Pierre*, 1685, aux Trois-Rivières. *Philippe*, 1687, aux Trois-Rivières. *Jean-Baptiste*, 1688, aux Trois-Rivières.

Les noms de trois des enfants,—René 1669, Jeanne 1671, et Pierre 1675,—sont ainsi notés dans le *Dictionnaire*, sans indication du lieu de naissance ni par conséquent de date mensuelle. Je me suis assuré qu'aucun de ces trois noms ne se trouve dans le registre des Baptêmes aux Trois-Rivières. Quant à la période (de 1669 à 1675) pendant laquelle ces enfants seraient nés, il paraît

certain que la famille la passa toute entière aux Trois-Rivières. Je pense qu'il est permis de douter de l'existence de ces trois enfants, qui ne sont mentionnés que dans le recensement de 1681, pièce où fourmillent des incorrections de toute nature.

\* \*

Voici le premier enregistrement que je connaisse de la naissance d'un enfant de M. de Varennes :

“ L'an de grâce mil six septante et trois, ce 7<sup>e</sup> septembre, je F. Claude Moireau, prêtre Récollet, faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, ai baptisé solennellement *Louis Gauthier*, né en légitime mariage, le 30 du mois d'août, de M. René Gauthier, écuyer, sieur Varennes, gouverneur de ce lieu, et de Damoiselle Marie Boucher, ses père et mère, et a esté tenu sur les fonds par M. Prévost, major de Québec, envoyé par M. le comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général ès armées du Roy en toute la Nouvelle-France et Amérique Septentrionale, pour le tenir en son nom, avec Mad<sup>elle</sup> Boucher, <sup>1</sup> sa grand-mère, qui l'ont nommé *Louis*.

(Signé) F. CLAUDE MOIREAU. Ind. Recolet.”

En 1686, aux Trois-Rivières, au baptême d'une fille de Michel Lefebvre dit Laciseré, ou Lacerisaie, <sup>2</sup> et de Catherine Trottier sa femme, le parrain et la marraine sont tous deux enfants de M. de Varennes, gouverneur : Louis et Marie-Marguerite. Le parrain signe : *Louis de Laverandrie*. Un an après, au Cap de la Madeleine, au baptême d'un petit sauvage Abénakis, fut marraine Marie-Josephte Le Boulanger de Saint-Pierre, et parrain “ le sieur de la Vérandrie, fils de M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières.” En 1689, aux Trois-Rivières, cinq ou six mois avant la mort de M. de Varennes, je trouve comme parrain : “ Louis Gautier, sieur de la Vérandrie, enseigne d'une compagnie des Troupes qui sont en ce pays.” D'après son acte de baptême, il devait être âgé de quinze ans et quatre mois en 1689. Je pense que ses frères n'ont point porté ce surnom de la Vérendrye, du vivant de M. de Varennes ; ils étaient du reste fort jeunes alors. L'abbé Tanguay désigne aussi seul de ce surnom Louis, l'aîné ; il ne dit pas avec qui il fut marié. Cependant, des notes recueillies postérieurement à la publication

1 Autrement dit Jeanne Crevier, femme de l'ex-gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher.

2 Il demeurait à l'endroit où est aujourd'hui la résidence de madame veuve l'honorable J. E. Turcotte, — c'est-à-dire qu'il était le plus proche voisin du gouverneur de Varennes, comme on le verra plus loin.

du *Dictionnaire*, et qu'il a bien voulu me communiquer, indiquent que la fille de Louis de la Vérendrye épousa le lieutenant Jean de La Corne. Nous retrouverons plus tard ce dernier nom mêlé aux événements les plus douloureux de la vie du découvreur du Nord-Ouest.

\* \*

Continuons de reproduire les enrégistremens de naissances.

“ Le huitième octobre 1674, je, André Richard, Supérieur de la Résidence de la Compagnie de Jésus (aux Trois-Rivières) y faisant fonction de curé, ai administré les cérémonies d'un baptême à une fille née le 9<sup>e</sup> septembre, de Monsieur de Varennes, gouverneur pour le Roy aux Trois-Rivières, et de mademoiselle Marie Boucher, son épouse; laquelle dite fille avait esté ondoyée par le Révérend Père Claude, Recol.; elle a esté nommée *Magdelaine* par Monsieur François Prévost, Major de Québec, et par mademoiselle Marguerite Seigneuret, épouse de M. de Normanville, tenant la place de madame Marguerite<sup>1</sup> La Guide, femme de M. Perrault<sup>2</sup> gouverneur de la ville du Montréal. J'ay inséré le dit escrit au Régistre des baptistères.

(Signé) F. MARTIAL. Rec.<sup>3</sup>”

Cette enfant épousa en 1694, à Montréal, le capitaine Claude-Charles Petit le Villier. Ils s'établirent à Boucherville. En 1722, le capitaine était mort, car sa femme est mentionnée comme veuve.

\* \*

“ L'an de Grâce 1677, le 28 d'Octobre, Je F. Gabriel DelaRibourde ai suppléé aux cérémonies qui avait esté obmises au baptesme d'un fils de Monsieur René Gauthier, Seigneur de Varenne et de Mademoiselle Marie Boucher, ses père et mère. Monsieur Pierre Boucher et Mademoiselle Marguerite Seigneuret, procureurs de Monseigneur Jacques Duchesneau, Intendant pour Sa Majesté en ce pays de la Nouvelle-France, et de Mademoiselle Bazire, parrein et marreine.

1 L'abbé Tanguay met *Madeleine*.

2 François-Marie Perrot.

3 Le Père jésuite, André Richard, le premier nommé dans cet acte, paraît avoir fait le baptême sans l'enrégistrer, et le frère Martial Limosin, récollet, curé des Trois-Rivières en 1674-77, l'inscrivit au registre, en y ajoutant la dernière phrase

Cet enfant de Monsieur de Varenne a esté deubment ondoyé par le R. P. Martial Limozin, le 2<sup>e</sup> jour d'Octobre 1677."

En marge est écrit: "Baptême de Jacques-Réné Gauthier de Varennes."

Marie Bazire, femme de Philippe Gaultier, sieur de Comporté, conseiller du roi et prévôt des maréchaux de France en ce pays, me parait être la marraine en question, ce qui donnerait à supposer qu'il y avait parenté entre René Gaultier, gouverneur des Trois-Rivières et Philippe Gaultier, sieur de Comporté, comme aussi entre ce dernier et l'autre Philippe Gaultier, sieur de Comporté, que j'ai mentionné plus haut, quoique l'un fut de l'évêché de Poitiers et l'autre de Paris.

Voici un autre acte :

"La même année, le 30 Novembre, est né Jean-Baptiste, fils de Monsieur René Gauthier Sieur de Varennes, Gouverneur pour le Roy aux Trois-Rivières, et de Mademoiselle Marie Boucher; il a esté ondoyé pour une nécessité urgente par M. St. quentin <sup>1</sup> le 3 de.....et a reçu les cérémonies du baptesme par le R. P. Gabriel..... <sup>2</sup> il a esté nommé Jean-Baptiste par Monsieur Jean Baptiste de Repentigni, son parein, et Mademoiselle Marguerite Seigneuret, sa maraine, femme de Monsieur Normanville."

Le premier de ces deux enfants, Jacques René, épousa, en 1712, Marie-Jeanne Le Moine de Sainte-Hélène. Nous les suivons jusqu'en 1743. Le 30 septembre 1722 "à Villemarie, dans la maison de la Dame (veuve) de Le Villier <sup>3</sup> quartier Saint-Joseph, près de cette ville" par le notaire LePailleur, est passé l'acte de mariage de Jacques Le Ber, seigneur de Senneville, avec M<sup>lle</sup> Miré de l'Argenterie. Au nombre des témoins du sieur de Senneville, qui sont les premiers personnages du pays (notamment deux gouverneurs) on voit: "René Gauthier, écuyer, sieur de Varennes, lieutenant d'une compagnie des troupes de la mafine entretenues en ce pays, et Dame Marie-Jeanne LeMoine son épouse." Il signe: "de Varennes." Leur fille, Elizabeth-Charlotte, née en 1715, épousa, en 1734, à Montréal, François-Marie Soumande-Delorme. Le père de la mariée, présent au contrat, y est désigné sous les mêmes noms et qualités qu'en 1722. En 1743, lui et sa femme vivent encore mais il a le grade de capitaine.

Le second de ces deux enfants, Jean-Baptiste, entra dans les

<sup>1</sup> Quentin Moral, sieur de Saint-Quentin, l'un des principaux habitants des Trois-Rivières.

<sup>2</sup> Le Père Gabriel de la Ribourde, récollet.

<sup>3</sup> Madéleine Gauthier de Varennes, née en 1674.

ordres sacrés. Ordonné prêtre, à Québec, en 1709, il devint grand archidiacre et vicaire-général. Il fut aussi conseiller-clerc du Conseil Souverain. En 1718, au mariage de Jean-François Le Boulanger de Saint-Pierre<sup>1</sup> avec Marguerite Amon, au cap de la Madeleine, on le nomme "Jean-Baptiste Gautier, écuyer, sieur de Varennes, grand-pénitencier." Il mourut à Québec le 30 mars 1726, et fut inhumé dans le Chœur de la Cathédrale, proche le sanctuaire, côté de l'Évangile.<sup>2</sup>

"Le vingt-huitième Janvier de l'an mil six cent quatre-vingt, a été baptisée par moi F. G. de Brullon, curé de Boucherville, Varenne, etc., en la maison seigneuriale de Varenne, Marie-Marguerite Gauthier, fille de messire René Gauthier, écuyer, sieur de Varenne, Gouverneur et Lieutenant pour la ville des Trois-Rivières, et de Damoiselle Marie Boucher, sa femme : l'enfant est né du vingt-deuxième de ce mois et an. Son parrain fut messire Pierre Boucher, sieur de Boucherville; sa marraine Damoiselle Madeleine Boucher, tous deux enfants de messire Pierre Boucher, sieur de Boucherville, lesquels ont signé ci-dessous.

(Signé) VARENNE      BOUCHERVILLE

MADELEINE BOUCHER

de BRULLON, curé de Boucherville."

Cet acte<sup>3</sup> mentionne "la maison seigneuriale de Varennes." La signature : "Varenne" indique la présence de ce personnage au baptême de sa fille; "on n'en saurait douter, dit le révérend M. Pepin, car la même signature se retrouve au bas d'autres actes où son nom est mentionné" Il ajoute : "je n'ai pu constater que M. de Varennes ait demeuré à Varennes."

L'enfant ci-dessus, épousa en 1707, Louis Hingue, à Varennes.

Nous sommes arrivés au recensement de l'année 1681. En tête de la partie qui concerne les Trois-Rivières, se trouve :

<sup>1</sup> Dont le frère était curé de Charlesbourg.

<sup>2</sup> Liste de l'abbé Tanguay. *Panthéon* de Bibeau. Régistre du Cap de la Madeleine.

<sup>3</sup> Dû à l'obligeance de M. Thomas Pepin, curé de Boucherville, ainsi que d'autres renseignements.

“ M. de Varennes, gouverneur, 45 ans. Jeanne Boucher, sa femme, 30 ans. Enfant : René 10 ans, Jeanne 8 ans, Pierre 5 ans, Jean 2 ans. 4 fusils, 20 bêtes-à-cornes, 40 arpents de terre en valeur.

Il est nécessaire de placer ici quelques observations.

*Marie* était le nom de baptême de M<sup>me</sup> de Varennes et non pas *Jeanne*;<sup>1</sup> elle était âgée au plus de 26 ans, et non pas de 30.

Des quatre enfants nommés, pas un seul ne s'accorde de nom et d'âge avec le registre des Trois-Rivières :

Registre : Louis 1673. Madeleine 1674. Jacques-René 1677. Jean-Baptiste 1677:

Recensement : René 1671. Jeanne 1673. Pierre 1675. Jean 1679.

Ce n'est pas la première fois qu'on relève des erreurs semblables dans les anciens recensements. Jusqu'à preuve du contraire, je m'en tiendrai au registre des Trois-Rivières ; je nierai l'existence de *René*, qui serait né en 1671 d'après le recensement, ou en 1669 d'après le *Dictionnaire généalogique*, comme aussi l'existence de *Pierre*, de 1675.

La même année 1681, au recensement de la Congrégation de la Sœur Marguerite Bourgeois, à Montréal, on rencontre, parmi les pensionnaires, “ Madeleine de Varenne, âgée de 7 ans,” ce qui est exact comme nom et comme âge. Elle ajouta plus tard à son nom celui du Tremblay.

\* \*

#### Autre acte de baptême :

“ Le vingtième jour de novembre de l'an mil six cent quatre-vingt-deux, par moi, frère de Brullon, prestre curé des Trois-Rivières, a été baptisée en l'église de Notre-Dame, paroisse du dit lieu, *Marie-Renée* Gauthier, fille de Messire René Gauthier, écuyer, sieur de Varennes, gouverneur, pour Sa Majesté, des Trois-Rivières, et de Mademoiselle Marie Boucher, sa femme ; l'enfant est née du dix-huitième du même mois. Le parein Jacques Labadie, sergent de la garnison des Trois-Rivières, et la mareine Marie Crevier,<sup>2</sup> femme de Nicolas Gastineau dit Duplessis, habitant du Cap ; les parein et mareine ont signé :

LABADIE,  
MARIE CREVIER,  
F. G. DE BRULON.”

<sup>1</sup> A moins que *Jeanne*, nom de sa mère, ne lui eut été imposé à la confirmation.

<sup>2</sup> Sœur aînée de madame Pierre Boucher.

Marie-Renée épousa, en 1701, à Varennes, Christophe Dufros de la Jamerai. Leur fille, Marie-Marguerite, fut la célèbre madame d'Youville, fondatrice des Sœurs-Grises, de Montréal. Leur fils accompagna le découvreur du nord-ouest et fut tué sur le lac des Bois en 1736.

M. de la Jamerai étant mort, Marie-Renée épousa en secondes noces, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, en 1720, Timothée Sullivan (Sylvain).

A cause de son nom, le prêtre qui fit l'enregistrement qui précède, doit avoir une mention spéciale dans cet article. Il était né à Saint-Laurent, diocèse d'Angers, et avait été ordonné prêtre à Québec, en 1675. L'année suivante, il était missionnaire au Château-Richer; en 1678, il desservait la mission de la Pointe-aux-Trembles. Du mois de septembre de cette année jusqu'au 18 août 1680, on trouve ses actes à Boucherville où nous avons vu qu'il baptisa un enfant de M. de Varennes. Au recensement de 1681, nous voyons qu'il était âgé de 34 ans et qu'il était au séminaire de Québec. Son premier acte, au registre des Trois-Rivières est du 23 août 1682; il s'y intitule "curé." Dans les actes qui suivent, il est nommé "Gaultier de Brullon," et Gauthier de Brullon. Il fut curé des Trois-Rivières jusqu'en 1689. Dans les premières années, il signait "F. Gauthier de Bruslon," et plus tard "F. Gauthier de Brullon" et F. Jean de Brullon, Ptre., ou simplement "F. G. de Brullon." En 1684, douze chanoines et quatre chapelains ayant été créés pour composer le Chapitre de la Cathédrale de Québec, M. de Brullon fut nommé Pénitencier. Je n'ai pas pu constater sa parenté apparente avec le gouverneur des Trois-Rivières.

"Le cinquième jour d'aoust de l'an mil six cent quatre-vingt-quatre, par moi, F. G. de Brullon, curé de l'église de Nostre-Dame, paroisse des Trois-Rivières, a esté baptisée en la dite église, *Anne-Marguerite* Gauthier, fille de messire René Gauthier, écuyer, seigneur de Varennes, gouverneur, pour sa Majesté, du dit lieu des Trois-Rivières, et de Damoiselle Marie Boucher, sa femme; l'enfant est née du mesme jour du dit mois et an; elle a esté tenue par Jacques de Labadie, sergant de la garnison de ce lieu, pour



Lambert Boucher, sieur de Grand-Pré, son oncle, et la marreine fut Marguerite Denis, femme de Michel Crécé,<sup>1</sup> Seigneur de Crécé, lesquels ont signé suivant l'ordonnance :

LABADIE,

MARGUERITE DENIS,

F. G. DE BRUSLON."

Anne-Marguerite fut reçue, dès l'âge de treize ans, au pensionnat des Dames Ursulines de Québec, où venait d'entrer sa tante, la Mère Boucher de Saint Pierre, de huit ans plus âgée qu'elle. A quinze ans moins quatre mois, elle fut admise à la profession sous le nom de la Mère de la Présentation. Elle avait un goût exquis pour les arts d'agrément. Sa santé étant devenue chancelante, elle mourut le 5 juillet 1726, trois mois après son frère le grand-vicaire Jean-Baptiste Gauthier de Varennes<sup>2</sup>.

BENJAMIN SULTK.

*(La fin au mois prochain.)*

---

<sup>1</sup> Michel Crécé, seigneur de Nicolét.

<sup>2</sup> *Les Ursulines de Québec*, vol. II, p. 224.

# DE PARIS A L'EXPOSITION DE VIENNE <sup>(1)</sup>

JOURNAL D'UN CHRONIQUEUR EN VOYAGE.

*Suite.*

J'espérais enfin avoir vaincu tous les obstacles et pouvoir conquérir le sommeil, mais j'avais compté sans mes voisins. Au moment où le premier rêve commençait à flotter devant mes yeux alourdis, ils rentrèrent bruyamment, faisant sonner escalier et couloirs sous les talons de leurs bottes. Pendant une demi-heure, ce fut un cliquetis de portes qu'on ouvre et qu'on ferme, de chaussures qu'on jette, de meubles qu'on agite et de chaises qu'on traîne sur le parquet. A ce remue-ménage succédèrent de violents coups de sonnette. On fit monter de la bière, on alluma les pipes, et une conversation animée, pleine de cris et de rires, commença entre ces aimables jeunes gens, dont j'étais à peine séparé par une mince cloison.

A minuit ils causaient encore. J'avais pris mon mal en patience, espérant qu'il aurait prochainement une fin. Vers minuit il se fit un moment de silence ; puis tout à coup un trio, modulé d'abord à mi-voix, mais s'animant peu à peu, s'éleva de l'autre côté de la cloison. C'étaient mes voisins, qui, désespérant sans doute de pouvoir dormir, abordaient leur répertoire. Ils chantaient :

(1) Voir la livraison d'Octobre.

“ L’amour est pareil à la rose qui se renouvelle toujours, bien que son éclat d’aujourd’hui doive demain mourir et qu’aucun de nous ne se souvienne d’hier.”

Paroles de Gustave Schwab, le poète de Stuttgart ; musique de je ne sais qui. Après cette romance, ils en chantèrent une autre, puis une autre encore. Je me rappelai alors que nous étions en Souabe, le pays des *lieder* et des ballades. Si l’Allemagne est la contrée où l’on chante le plus en Europe, la Souabe est la contrée où l’on chante le plus en Allemagne. Le nombre de poètes à qui elle a donné naissance, et le nombre de poésies laissées par ces poètes, assurent à ce coin de l’Allemagne une supériorité qu’on ne lui conteste pas. L’école souabe, qui compte des noms comme ceux de Ruckert, de Hebel, de Justin Kerner, de Karl Mayer, d’Uhland, et se rattache à Schiller comme à sa source, se distingue dans la littérature allemande par des caractères tout spéciaux de fraîcheur, de rêverie ingénue, de douceur naïve et de bonhomie, qui ont contribué à la rendre populaire. En Allemagne, le chant est intimement uni à la poésie, et la lyre n’est pas une métaphore.

Je ne sais vers quelle heure matinale mes voisins me permirent enfin de m’endormir. Ma visite à la ville se ressentit naturellement de cette nuit agitée et de la chaleur qui, dès l’aube, avait repris plus lourde et plus intense que la veille. Je me suis languissamment traîné, en cherchant l’ombre, le long des rues interminables dont Stuttgart est fière : la Königs-Strasse, pleine de Magasins à l’instar de Paris, et la Neckar-Strasse, pleine de monuments publics et de palais. Les palais ne manquent pas à Stuttgart, pas plus que dans aucune autre ville d’Allemagne ; seulement ils ne sont pas beaux : je parle des palais modernes. Les Allemands sont travaillés d’une immense ambition architecturale qui les pousse à mettre des palais partout. A chaque instant il m’arrivait de demander à un passant : “ Quel est donc ce château ? ” et il me répondait : “ C’est un restaurant, ou un café, ou un cercle, ou la maison d’un boucher enrichi, ou une caserne, ou une gare.” Les gares et les casernes surtout, voilà les monuments de notre ville allemande. Celles-ci ressemblent à des forteresses féodales, avec des tours crénelées ; celles-là à des églises, le plus souvent gothiques, et l’analogie se complète grâce aux Suisses en hallebarde qu’on voit sur le seuil. Bizarre mélange, et bien caractéristique, de l’esprit positif et de l’esprit romantique ! J’avais déjà vu à Carlsruhe et à Heidelberg des gares magnifiques ; celle de Stuttgart est plus belle encore : elle a surtout une immense galerie vitrée avec une coupole digne d’une cathédrale. De même sur la grande place, vis-à-

vis le vieux château du seizième siècle, flanqué de deux tours rondes, et le Château-Neuf, que surmonte une couronne dorée, et où l'architecte, par une fantaisie astronomique, a pratiqué tout juste autant de pièces qu'il y a de jours dans l'année, on voit un vaste et imposant édifice, long de plus de 400 pieds, décoré d'une colonnade au milieu de laquelle s'ouvrent deux portiques corinthiens :

Je l'avais pris d'abord pour le palais royal, et c'est tout simplement le Kœnigsban, vaste assemblage de magasins, de café et de salles de concert.

Je n'ai bien apprécié de Stuttgart que ses ombrages,—charme des villes allemandes,—le beau square de la place du château, et surtout le parc de la Résidence, merveilleuse promenade où le charme intime et champêtre des grandes herbes, des eaux vives, des sentiers isolés et des réduits mystérieux s'allie à l'aspect vraiment royal que lui donnent ses larges allées, ses grands arbres, ses vastes pelouses, ses bassins et ses statues. Le site de Stuttgart est charmant. Le cercle de collines boisées qui l'entoure déroule sur ces flancs une verte ceinture de vigne, profanée par une multitude de brasseries : un vrai dicton prétend que, " si l'on ne cueillait à Stuttgart le raisin, la ville se noierait dans le vin," ce qui ne l'empêche pas de se noyer tous les jours dans la bière. Ses environs, qu'égayent les gracieux détours du Neckar, sont semés de villas et de palais d'été. Grâce aux ombrages du parc, j'ai pu prolonger ma promenade jusqu'aux portes de Cannstatt, un Baden en miniature, qui fait à la capitale du Wurtemberg le plus coquet et le plus séduisant des faubourgs. Si jamais vous passez par Stuttgart, allez voir Cannstatt, le parc royal et la Wilhelma, rêve oriental éclos sous le ciel germanique, mais ne vous dérangez pas pour visiter le Musée, digne tout au plus d'une préfecture de deuxième classe.

La route de Stuttgart à Ulm n'est pas moins charmante. Les bois, les collines, les rivières et les vallons s'y marient à souhait pour le plaisir des yeux. Des villages blancs et de hauts clochers se détachent sur un fond de verdure sombre. Les Alpes de Souabe dessinent au loin leurs cimes, sur lesquelles sont perchées de vieilles forteresses féodales. Ça et là quelques ruines jettent une poésie de plus dans le paysage. C'est vraiment un aimable pays que ce Wurtemberg, et je comprends qu'il ait inspiré tant de poètes. Mais que le Wurtembergeois est donc laid avec son ample bicorne aux ailes retroussées, ou sa casquette à visière longue d'un pied, sa redingote courte de taille en tombant sur les talons, son gilet fermé à gros boutons serrés les uns contre les autres, et les hautes jambières de cuir où se perdent ses mollets de héron ! J'ai rencon-

tré sur la route des enfants même affublés de ce lamentable costume, et leur aspect m'a gâté le paysage. Un de ces fantoches, placé dans un verger de France, épouvanterait les oiseaux, mais les moineaux d'Allemagne y sont habitués.

Ulm et Tubingue, 13 et 14 juillet.

Les voyageurs ne sont pas dans l'usage de s'arrêter à Ulm : ils auraient bien raison si elle n'avait sa merveilleuse cathédrale, un des chefs-d'œuvre de l'art gothique en Allemagne. Comme Harlem, comme Fribourg, comme Birmingham, Ulm se vante de posséder les plus belles orgues du monde ; je ne sais ce qui en est, mais je sais du moins que j'ai vu rarement ailleurs un plus haut et plus magnifique élancement des voûtes, une chaire d'un travail plus précieux, plus délicat et plus compliqué, des stalles plus curieuses que celles où Syrlin a sculpté, d'un ciseau si vigoureux et si fin, avec tant d'expression, de tournure et de couleur, si je puis ainsi dire, les philosophes, les héroïnes, les sages et les saints du paganisme, du judaïsme et du christianisme. Pas plus que le Dom de Cologne et tant d'autres, le Munster d'Ulm n'a jamais été achevé. Il manque à la tour 236 pieds pour atteindre la hauteur du plan primitif exposé dans la sacristie ; elle est entourée d'échafaudages, car on rêve de la mener à terme. Il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour prédire qu'on n'en viendra jamais à bout. Les habitants d'Ulm n'ont plus la foi de leurs pères, qui élevèrent à leurs frais cette cathédrale dont ils avaient juré de faire la plus belle de l'Allemagne, — et la foi seule peut soulever des montagnes. Quels mondes que ces édifices dont la construction a demandé des siècles, et dont la réparation ou l'achèvement dépasse les forces de nos générations de pygmées ! Depuis 1820, on travaille activement à la cathédrale de Cologne ; des comités se sont formés de toutes parts, les souscriptions ont afflué de tous les points du monde catholique ; mais l'armée d'ouvriers qui s'agitte à l'ombre de la masse colossale y semble perdue et noyée dans sa tâche comme une fourmilière au bas d'un chêne.

Quant à Ulm, ce n'est qu'une *villasse*, à l'aspect vieillot plutôt qu'antique. Son hôtel de ville est dans un état de dégradation qui fait peine. La vétusté de ses maisons de briques, à frontons triangulaires et à étages surplombant, est dénuée de tout attrait artistique ou pittoresque : j'en excepte pourtant les enseignes qui braient à tous les vents avec un grand bruit de ferraille, et dont on pourrait faire une collection fort curieuse. Du haut de ses

remparts détruits, et changés en une maigre promenade, je suis allé saluer le Danube, que je rencontrais pour la première fois, mais le Danube lui-même manque ici de grandeur et de majesté.

Ulm a été, après la guerre de 1870, l'un des principaux centres habités par les prisonniers français. Trois cent cinquante-deux de ces pauvres gens reposent côte à côte à l'une des extrémités du cimetière. Sur chaque tombe s'élève uniformément une très-humble croix de bois noir, portant en français les noms du défunt, le numéro de son régiment et la date de sa mort. Au centre s'élève un petit monument de marbre noir, sur lequel je n'ai pu lire sans me sentir les yeux mouillés de larmes cette simple inscription si éloquente en pareil lieu : " Dieu, faites miséricorde à ces enfants de la France, morts loin de leur patrie."

Au sortir de là, on m'a montré, sur les hauteurs qui couronnent la ville, derrière la citadelle, tout récemment revue, corrigée et considérablement augmentée par les Prussiens, la ferme où Napoléon I<sup>er</sup> avait établi son quartier-général au mois d'octobre 1805. Quel souvenir et quel rapprochement ! Sedan et la capitulation d'Ulm ! Ainsi, en Allemagne, j'ai trouvé partout la trace de notre honte sur le souvenir de notre gloire, et nos soldats prisonniers pouvaient lire sur la porte de chacun de leurs cachots le nom d'une victoire française.

En quelques heures j'avais vu toute la ville, et j'allais partir pour Augsbourg et Munich, quand un professeur de gymnase, avec qui j'avais lié connaissance l'an dernier sur le lac de Morat, m'apprit qu'on célébrait le lendemain l'inauguration d'une statue en l'honneur d'Uhland, dans son lieu natal, à Tubingue. Il se rendait à cette fête patriotique et m'engagea vivement de l'accompagner. Il fallait revenir sur mes pas, mais un détour de plus ne pouvait m'effrayer dans ce voyage en zigzags. Nous montâmes en wagon vers trois heures de l'après-midi. Le train était déjà envahi par des bourgeois d'Ulm, des professeurs et des sociétés de chant, qui ne cessèrent, durant tout le voyage, d'alterner leurs exercices comme les bergers de Virgile. De loin en loin, de nouvelles sociétés montaient avec leurs bannières ; elles étaient accueillies par les hurrahs de leurs compagnons, et les chants reprenaient de plus belle.

Au crépuscule naissant, nous débarquons à Tubingue. Les ruelles irrégulières et escarpées de la vieille ville universitaire, et la belle rue neuve où l'on a réuni toutes les institutions et tous les monuments, étaient déjà pavoisées de drapeaux noir, rouge et or, les couleurs de l'empire fédératif de 1848. Les sociétés se forment

en cortège et s'acheminent processionnellement vers le cimetière de la ville. Arrivées à la tombe d'Uhland, elles se rangent en cercle, tous les assistants se découvrent, et bientôt un chœur aux accents graves et profonds s'élève, chantant le sommeil du poète endormi dans la mort. Ce chant religieux, modulé à mi-voix sur un tombeau, dans les lueurs recueillies du soleil couchant, parlait à l'âme comme les voix mystérieuses des ballades allemandes.

Le lendemain à six heures du matin, je fus éveillé par un cantique qu'exécutait, sur la tour de la *Stiftskirche*, un orchestre d'instruments à vent. A neuf heures, le cortège officiel se groupait devant l'Université et se dirigeait avec lenteur vers la place Uhland, décorée d'une forêt de mâts et de drapeaux. Au centre, la statue de bronze, recouverte d'un voile gris, dessinait vaguement sous les plis de l'enveloppe ses formes puissantes. On connaît le programme invariable de ces sortes de cérémonies, et je ne le décrirai pas en détail. Il suffira de dire qu'après la cantate obligée et un interminable discours du professeur Kœstlin, comme midi sonnait à l'horloge voisine, le voile de la statue tomba et laissa apparaître dans un rayon de soleil le visage robuste du poète, avec son large front, son expression rêveuse, énergique et simple. Le canon tonne, les fanfares éclatent, mêlées aux acclamations de la foule, les cloches elles-mêmes saluent à toutes volées le *barde* populaire de la Souabe.

Deux choses m'ont surtout frappé dans cette fête, que j'ai curieusement suivie, dissimulé dans les rangs des plus humbles spectateurs, entre de vénérables bourgeois aux chapeaux d'immense envergure et des jeunes filles aux jupons courts et aux nattes blondes pendant jusqu'aux pieds. La première, c'est le caractère démocratique, et, par certains côtés antiprussien, qu'elle a revêtu. Ce n'était pas le drapeau de l'empire allemand, tel que l'a fait M. de Bismark, qui flottait autour de la statue du poète libéral et patriote, chanfre du vieux droit, membre du parlement de Francfort; et l'après-midi, pendant la fête intime et populaire qui suivit les cérémonies officielles, le fils d'un autre poète souabe, de Karl Mayer, intime ami et collègue d'Uhland, dans un discours prononcé en plein air, se demandant ce que celui-ci eût pensé des événements accomplis depuis 1866 et du nouvel empire d'Allemagne, ne craignit pas de répondre que sa conscience eût refusé de s'y rallier.

Mais ce qui m'a frappé plus encore, c'est la vénération et l'amour de tout ce peuple pour ce héros de la fête. On sentait que tous l'avaient lu, que tous le connaissaient, le savaient par cœur. Le soir, dans les brasseries, par les rues, on n'entendait que des chœurs

chantant *le Wurtemberg, la Nouvelle Muse, En avant! le Droit domestique*, ou quelque'une de ces *chansons à boire* dont il a fait le cadre des plus nobles pensées. C'est là que j'ai vu et senti pour la première fois l'action exercée en Allemagne par les poètes, et surtout par les poètes lyriques. Ils ne s'adressent pas seulement aux lettrés ; avec l'élite ils ont conquis la foule. Là-bas, la poésie, aidée par la musique, se mêle à la vie nationale d'une façon bien autrement étroite et profonde que chez nous. Elle a des chants pour tous les besoins, pour tous les sentiments et toutes les idées qui font battre le cœur humain, pour tous les âges et toutes les conditions. Même lorsqu'elle aborde les genres les plus naïfs et le ton le plus familier, son inspiration est grave, patriotique et religieuse. En écoutant les romances d'Uhland dans les brasseries de Tubingue, je ne pouvais m'empêcher de songer avec quelque honte à ce qu'on chantait à la même heure dans les cabarets français, et j'ai compris alors le rôle des poètes dans l'histoire moderne de l'Allemagne, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits : de Schiller à Maurice Arndt et à Théodore Kœrner, de Kœrner à Uhland, d'Uhland à Karl Wilhem, l'auteur de *la Garde sur le Rhin*, dont les strophes guerrières, comme autrefois celles de la *Chanson de l'épée* et des *Chasseurs noirs*, ont si furieusement sonné la charge contre la France.

Munich, 16-20 juillet.

J'ai fait mon entrée à Munich par le crépuscule et par une pluie battante, la première qui tombât depuis mon entrée en Allemagne : c'est bien là, je l'ai compris dès le lendemain, l'aspect sous lequel il faut voir Munich. La pluie et les teintes crépusculaires conviennent parfaitement aux longues et sévères perspectives, à l'aspect solennel et triste de cette ville que le Prussien libéré Henri Heine ne pouvait entendre appeler l'Athènes du Nord sans éprouver des crispations de nerfs. Tandis que la voiture m'emporte à l'hôtel, j'entrevois vaguement, à travers la vitre couverte d'une buée grisâtre, des palais badigeonnés de jaune, des arcs de triomphe, des portiques, des colonnades, des squares plantés d'arbres et de bronzes, du gothique moderne, des églises Renaissance, des dômes, des tours, des statues rangées en file, et un obélisque. Cela m'apparaît comme en rêve, et il me semble que je vois défiler devant moi les ombres de dix villes évoquées par mon souvenir.

Singulière capitale ! elle est composée de pièces et de morceaux, comme une mosaïque. Rien n'y est venu d'un jet et n'y a naturellement poussé. C'est là, décidément, le caractère de beaucoup de villes allemandes, dont la physionomie offre je ne sais quoi de



pédantesque et de compassé, et ressemble à un devoir universitaire, quand ce n'est pas un *pensum*. Mais aucune n'offre ce caractère au même degré que Munich, le type le plus complet, mais aussi le mieux réussi, de la ville artificielle. Tout y sent l'effet, la combinaison laborieuse et savante, l'érudition et l'imitation. Vous diriez qu'elle a été mise au concours pour le prix de Rome. On a voulu qu'elle contint des échantillons de tous les genres, de tous les styles, de toutes les époques. C'est un recueil de pastiches académiques. Qui pourrait en compter les palais et les statues ? Mais l'impression qui s'en dégage a je ne sais quoi de glacial : quoique Munich compte plus de 180.000 habitants, le silence et la solitude règnent autour de ces édifices, construits pour la plupart dans la partie nouvelle de la ville, où le mouvement de la foule ne répond pas encore au nombre et à l'importance des monuments.

Depuis plus de deux siècles, tous les souverains de la Bavière ont mis leur gloire à se dépasser l'un l'autre dans la voie des embellissements. Maximilien 1er, contemporain de Henri IV et de Louis XIII, avait déjà fait tant pour sa capitale, que Gustave-Adolphe, émerveillé de trouver une ville si magnifique au milieu d'une pauvre campagne, s'écriait, en une métaphore qui sent son roi batailleur : " C'est une selle d'or sur un cheval maigre." Munich n'avait pas alors à ses portes cette immense promenade qu'on appelle le jardin anglais, demi-forêt, demi-parc, sillonné par les bras de l'Isar et dont le lac romantique semble habité par les ondines de Gœthe et de Schiller. Les deux successeurs de Maximilien continuent activement l'œuvre commencée, et après eux le roi Louis 1er redouble de zèle et de magnificence.

Le roi Louis avait l'imagination haute et le goût porté vers le grand. Passionné pour toutes les formes de l'art, qu'il cultivait lui-même avec quelque succès, et nourrissant sa noble ambition de ressusciter en lui ces princes de la Renaissance qui ont attaché leur nom au seizième siècle, il se mit à orner Munich avec pompe, à en faire une ville auguste, quelque chose comme une tragédie classique, avec des intermèdes romantiques et nationaux. Non content d'emprunter à la Grèce son architecture pour élever l'ancienne et la nouvelle Pinacothèque, la Glyptothèque et les Propylées, il lui emprunte sa langue pour les baptiser. Puis viennent le Siegesthor, élevé sur le modèle de l'arc de Constantin ; le Feestsaalbau, sur le patron des palais vénitiens ; le Ministère de la guerre, la Bibliothèque, l'Institut des aveugles, le Feldernhalle, transplantés de Florence à Munich ; le Königsbau, reproduction du palais Pitti ; l'Université, dans le style italien du moyen âge ; enfin, les quatre églises, qui reproduisent avec une perfection

étonnante et une merveilleuse précision les grandes époques de l'architecture religieuse étudiée dans ses types les plus irréprochables et les plus caractérisés, depuis la basilique romaine de Saint-Boniface jusqu'au style ogivale le plus pur, tel qu'on peut aller le contempler à Notre-Dame de Bon-Secours.

J'oubliais la Ruhmeshalle, c'est-à-dire en français le *Temple de la gloire*. Le nom est german, mais le monument est dorique. Sur une colline qui domine la ville, derrière la statue colossale de la *Bavaria*, appuyée sur son lion, et levant à vingt ou vingt-cinq mètres de haut sa main armée d'une couronne, au sommet d'un escalier de cinquante marches qui lui sert de piédestal, se développe un portique ouvert, flanqué de deux grands pavillons. La Ruhmeshalle est le pendant du Walballa de Ratisbonne, dû également à l'imagination grandiose du roi Louis 1er ; mais elle a un caractère moins mythologique et aussi moins universel. Consacrée exclusivement aux gloires de la Bavière, elle renferme environ quatre-vingts bustes d'hommes illustres. C'est beaucoup, et, si l'on y regardait de près, il faudrait sans doute en rabattre. Mais sachons gré au vieux roi de s'être borné à des bustes, lorsqu'il pouvait aller jusqu'aux statues. Remarquons aussi, comme circonstance atténuante, si ces hyperboles de l'orgueil national avaient besoin d'excuse, que la *Bavaria* tourne le dos aux demi-dieux du Temple, suspendant ainsi sur le vide la couronne qui semblait destinée à leurs têtes.

Après l'abdication du roi Louis, son fils Maximilien II, élève de Schelling, continua la série des échantillons paternels. Pendant les seize ans de son règne, il construisit avec ardeur, avec fièvre, comme s'il prenait à tâche d'effacer la renommée de son père, qui l'avait toute sa vie tenu éloigné des affaires publiques, Mais Maximilien était un philosophe : parmi tous les monuments qu'on lui doit, il ne se trouve pas une église. Il avait peut-être l'érudition du roi Louis, et une ambition plus grande encore, mais il n'en avait ni le goût, ni l'amour sincère de l'art et des artistes. On eût dit qu'il bâtissait pour bâtir, sans autre but que d'attacher précipitamment le souvenir de son règne à tous les coins de sa capitale. On peut étudier le produit-type de cette activité stérile dans la rue qui porte son nom : elle est superbe, large de cent vingt pas, longue de seize cents, bordée de belles maisons, d'élégants magasins et de deux magnifiques monuments dans le style gothique de l'Italie qui se font vis-à-vis ; mais elle ne conduit à rien, et elle se ferme par un édifice aux vastes proportions, richement décoré, tout éclatant de peintures, dont aucun habitant de Munich n'a pu me dire la destination précise. *Les Guides* prétendent qu'il a pour but " de

recevoir gratuitement, jusqu'à la fin de leurs études, de jeunes Bavaois qui se distinguent par un talent éminent, et qui comptent se vouer au service de l'Etat, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent," ce qui est une explication un peu vague ; mais je crois être plus dans le vrai en disant qu'il est destiné tout simplement à bien clore la perspective. C'est un décor, comme les deux tiers des monuments de Munich.

La capitale de la Bavière est un grand musée. Elle a autant de statues sur ses places et de tableaux dans ses édifices qu'elle en montre au visiteur dans sa Glyptothèque et ses deux Pinacothèques. Je ne sais s'il existe au monde, même en Italie, une ville plus envahie par les peintures. A mesure que le bon roi Louis bâtissait son poème de pierre, il le livrait page par page à l'armée d'artistes qu'il avait groupés autour de lui, dont il s'était fait le Mécène et l'ami. Ils y ont écrit cent mille pieds carrés de peintures. Tandis que L. de Klenze, Gartner, Ohlmüller et Ziebland élevaient les palais et les églises ; tandis que Schwanthaler, Widmann et vingt autres dressaient sur leurs piédestaux un peuple de statues, Cornélius, H. de Hess, Schnorr, Veit, Vogel, Schraudolph, faisaient revivre sur les murs, dans les tympanes et les frises, et jusque sous les arcades en plein air du Hofgarten, les grands souvenirs de l'histoire et les symboles sacrés de la religion. Noble école, à l'émulation féconde, qui ne sut pas toujours, sans doute s'égalier à son rêve, mais qui ne s'égarait jamais qu'à la poursuite de l'idéal ; dépourvue d'originalité puissante et de force créatrice, mais abondamment dépourvue de science, de profondeur et d'élévation, et qui mérite toujours d'être louée pour son effort, même lorsqu'elle échoue.

C'est avec une liste civile inférieure à cinq millions que le roi Louis remplit, pendant vingt-trois ans, ce rôle de Médicis. Ah ! je conçois le culte qu'avait voué les artistes à ce souverain, qui ne se bornait pas à les protéger, à leur faire des commandes et à les bien payer, mais qui les aimait, s'intéressait à leurs œuvres et était capable de les comprendre, qui venait les voir dans leurs ateliers et sur leurs échafaudages, qui vivait avec eux sur le pied d'une familiarité cordiale et économisait sur sa table pour ne pas économiser sur ses tableaux. Une ville entière à illustrer comme une page blanche : jamais ils ne s'étaient vus à pareille fête ! Aussi quel élan, quelle ardeur et quelle reconnaissance ! Il y a deux rois à Munich : Cornélius, dont les tableaux sont partout, et Louis 1er, dont la figure revient dans tous les tableaux. Les Loges de l'ancienne Pinacothèque nous montrent Louis, celui-ci conduit par un génie vers le chœur des artistes et des poètes. Dans les fresques

qui décorent les murs de la nouvelle, sa figure maigre et sa fine barbe blonde apparaissent fréquemment au milieu des peintres et des sculpteurs occupés à exécuter ses ordres. Cornélius l'a placé, dans sa grande composition du *Jugement dernier*, à l'église Saint-Louis, parmi les bienheureux dont un ange dirige le vol vers le ciel, et cela ne ressemble ni à une flatterie servile, ni à un sacrilège. Quand on a vu Munich, ses musées et ses monuments, on comprend que le souvenir du vieux roi y soit resté populaire, en dépit de Lola Montès et de la révolution de 1848.

Mais c'est fini maintenant. Sans rompre absolument avec la tradition, le roi actuel l'a du moins suspendue : il s'est laissé accaparer tout entier par la musique de l'avenir. De la vieille école de Munich, il ne reste qu'une épave. Guillaume de Kaulbach ; et Kaulbach, protestant, sectaire presque fanatique, animé contre la papauté, qu'il a poursuivie de plates caricatures, des haines du seizième siècle, n'est pas homme à maintenir dans la voie qui a fait sa gloire l'école essentiellement religieuse et catholique, dont il est maintenant le chef. Aussi, malgré Piloty et quelques autres, est-elle descendue des sommets pour se disperser dans les petits sentiers de la peinture de genre.

S'il faut en croire les doléances des vieux Bavaurois, ce n'est pas seulement l'art qui est en décadence à Munich. Tout se tient, tout a dévié, tout s'est stérilisé sous des influences nouvelles, et la nomination du protestant Kaulbach à la direction de l'Académie a son pendant et son explication dans les élections des magistrats municipaux. Cette ville, qui fut longtemps une des plus catholiques de l'Europe, est entre les mains des juifs, et, par eux, dans celle des libres-penseurs. La jeune Bavière émancipée échappe de plus en plus à la tutelle morale des anciens. A toute heure du jour et à tout jour de la semaine, les églises sont encore fréquentées, et il est rare d'y entrer sans y voir des fidèles priant avec dévotion ; mais ce sont des personnes d'âge mûr ou des gens du peuple. La France a eu longtemps deux préjugés sur les vertus de l'Allemagne qui ne résistent pas bien longtemps à un voyage dans ce pays : nous croyons à son amour pour la famille et pour l'étude. C'est un bruit qu'elle fait courir, et nous avons la naïveté de la prendre au mot :

—Ah ! monsieur, me disait en hochant la tête un ancien que je sondais là-dessus, la brasserie, voilà le foyer domestique des Allemands. Et quant à la science, j'en puis mieux parler encore, en ma qualité de professeur à l'Académie. Où voulez-vous qu'ils en prennent, puisqu'ils passent tout leur temps à entendre de la musique, à fumer et à boire de la bière ? ”

En effet, dans cette ville encombrée d'édifices grecs, la brasserie est le vrai monument local, et elle n'a rien de grec ; mais la bière de Bavière, qui ne le sait ? est une bière attique. La plupart et les plus célèbres de ces établissements sont des caves, éclairées en plein jour, où les garçons roulent des barriques entre les jambes des buveurs, où l'on boit sur des bancs et sur des tonneaux, où l'on va soi-même faire remplir sa cruche au comptoir, après l'avoir rincée de ses propres mains. Serrés les uns contre les autres, et tous les rangs confondus, graves comme des fantômes dans la demi-obscureté du sanctuaire, les Bavarois savourent la liqueur blonde avec le recueillement qui sied à cet exercice national. Au milieu du murmure discret des conversations, on n'entend que le bruit des fourchettes piquant le jambon, des couteaux pelant des raves qui font boire, et des couvercles d'étain retombant sur la chope après chaque lampée. On y étouffe ; tant mieux : cela donne soif. La seule gaieté de ces lieux ténébreux, c'est le feuillage et les fleurs dont ils sont souvent décorés. Munich est la ville des fleurs : le jour de la Fête-Dieu, dont la procession se célèbre en grande pompe, précédée par les corps de métier, les confréries, les instituts, les écoles, suivie par le roi et les princes, les ministres, les grands dignitaires, le corps diplomatique, les autorités militaires et judiciaires, l'état-major, l'université, les académies, la municipalité, etc., etc., toutes les rues sont tapissées d'arbustes, de fleurs et de feuillages, de draperies et de tableaux. On dirait que le voisinage de l'Italie, dont Munich est la plus rapprochée de toutes les villes de l'Allemagne proprement dite, n'a pas été sans influence sur ses mœurs et ses goûts, comme sur son art.

La bière est la grande affaire des Munichois. Elle a ses variétés comme le vin, et les gourmets savent en apprécier toutes les nuances. Les uns se contentent de la bière ordinaire ; les autres n'admettent que l'*export bier*. En été, la mode est d'aller s'installer à la porte des grandes caves situées autour de la ville, sous l'ombrage des tilleuls ou des noyers. Pendant le mois de mai et dans l'octave de la Fête-Dieu, on assiège le *Bock-Keller*, pour y boire une bière très-forte, fabriquée avec beaucoup d'orge et un peu de houblon ; et dans la première quinzaine d'avril, les amateurs se consacrent tout entiers à la dégustation du *salvator bier*, un nectar digne des dieux (des dieux scandinaves), mais qui, malheureusement, dure à peine autant que les lilas. Chaque soir, dans la ville même, s'ouvrent des jardins publics où l'on vient dîner et boire aux sons d'un orchestre. Cet orchestre est généralement militaire. J'ai vu des soldats faire danser les *jeunesses* ; j'en ai même vu recevoir l'argent à l'entrée du jardin annexé au Café anglais. Cela ne choque personne ici.

Lorsque je suis arrivé à Munich, il n'y était question, dans les brasseries comme ailleurs, que de la Spitzeder. Les petits journaux publiaient sa caricature ; on voyait sa biographie aux étalages des libraires, et l'un des théâtres de la ville jouait une pièce en cinq actes où elle remplissait le principal rôle et qui portait son nom. Qu'était-ce donc que la Spitzeder ? La Spitzeder était une actrice, encore jeune et charmante, fort aimée des Bavaois, mais qui, après avoir remporté bien des succès sur la scène, voulut, sentant l'âge et la fatigue approcher, encouragée d'ailleurs par de nombreux et éclatants exemples, en remporter de plus solides sur un autre théâtre. En conséquence, elle monta à Munich une grande maison de banque, et fit une concurrence désastreuse aux usuriers qui dévorent, comme une lèpre, la capitale de la Bavière. On m'a expliqué le genre d'opérations fabuleuses auxquelles se livrait la Spitzeder, mais j'ai le malheur de n'avoir point la tête mathématique, et je l'ai oubliée. Toujours est-il que les juifs, furieux de cette invasion dans leurs bénéfices, s'étaient mis à crier si fort que la justice voulut vérifier les comptes de la comédienne transformée en banquière, saisit ses livres et la jeta elle-même en prison. Cette affaire, grosse de plusieurs millions de florins, se compliquait encore de je ne sais quelles questions politiques et religieuses ; elle passionnait tout le monde, et bien des gens prétendaient que la justice, puisqu'elle avait commencé, eût dû aller jusqu'au bout, et d'achever de balayer l'étable d'Augias en faisant une descente chez les dénonciateurs après avoir mis la dénoncée sous les verrous.

En revanche, on ne soufflait mot des vieux catholiques, dont je m'attendais à entendre prononcer le nom à chaque pas. Munich, patrie du chanoine Doëllinger, a été le point de départ du vieux catholicisme, et il semble qu'il eût dû en rester le centre : je ne l'y croyais pas enterré sous une couche d'indifférence aussi profonde et aussi méprisante. Mes premières questions, à l'hôtel, ne rencontrèrent qu'une ignorance absolue, et les garçons, le sommier, le portier et le propriétaire lui-même, durent prendre des renseignements dans le voisinage, avant de pouvoir m'indiquer, d'une façon très-approximative, où se trouve l'église de la nouvelle secte.

—Pardonnez-moi, monsieur, me dit en manière d'excuse le portier confus ; je connais toutes les curiosités de la ville, mais je n'avais jamais entendu parler de celle-là. Vous êtes le premier voyageur, à ma connaissance, qui en ait demandé des nouvelles."

Le dimanche matin, il me fut impossible de trouver un cocher qui sût le chemin de cette église. Dans l'après-midi seulement, le

professeur dont j'ai parlé plus haut, à l'érudition duquel j'avais eu recours, me conduisit à la chapelle délabrée de Saint-Nicolas, située en dehors de la ville, dans la promenade du Gasteig. Elle était déserte, et la grille de la nef hermétiquement fermée. Heureusement, sur le seuil d'un petit sanctuaire voisin, dédié à la Vierge, lieu de pèlerinage populaire, dont la fréquentation fait mieux ressortir encore la solitude absolue de la chapelle schismatique, se tenait une marchande de cierges, qui, interrogée par nous, put nous fournir quelques renseignements. Grâce à la position exceptionnelle qui lui permet d'avoir sans cesse l'œil sur l'église Saint-Nicolas, la brave femme était assurément, de tous les habitants de Munich, la plus apte à nous instruire. Elle nous apprit que Saint-Nicolas était toujours fermé dans la semaine, et qu'on n'y dit le dimanche que deux messes basses, auxquelles assistent environ cent cinquante à cent soixante fidèles. Le clergé vieux catholique se compose de deux prêtres : l'abbé Hasler et l'abbé Friedrich ; c'est assez, c'est même trop d'un pour les besoins du culte. Le chanoine Doëllinger se tient en dehors, et ne donne pas signe de vie. Les adeptes qui se sont ralliés autour de son nom se plaignent de cet abandon, un peu trop semblable au procédé des chefs révolutionnaires dans les mouvements qui n'ont pas réussi. Ils réclament l'appui que prêterait à leur cause sa présence à l'autel ou dans la chaire ; mais l'illustre théologien fait la sourde-oreille. Est-ce un commencement de remords, comme on le voudrait croire ? est-ce désaveu indirect d'un mouvement dont la direction lui échappe depuis le jour où, contre son avis formel, il s'est constitué en Église distincte ? ou n'est-ce que par la honte de se voir pontife d'un si maigre troupeau ? Quoi qu'il en soit, voilà au juste la situation du vieux catholicisme dans la ville où il est éclos et d'où il a pris son essor, qui ne l'a pas porté bien loin.

Vienna, 21 et 22 juillet.

J'avais rêvé d'abord de descendre de Munich à Inspruck, et de parcourir pendant quelques jours les vallées et les glaciers du Tyrol, puis de gagner Pesth par le lac Balaton, et de m'acheminer de là sur Vienne. Mais, hélas ! c'était bien un rêve. En le faisant j'avais oublié qu'au journaliste en vacances, aussi bien qu'au vieillard de la Fontaine, sont interdits le long espoir et les vastes pensées. Un chroniqueur a ses échéances, comme un négociant : il faut, comme lui, qu'il fasse honneur à sa signature, et chaque heure qui sonne lui crie : " Esclave, souviens-toi que ton temps est compté."

Je pris donc à Munich un billet direct pour la capitale de l'Autriche. Le trajet est long, mais je m'embarquais le soir ; la nuit promettait d'être douce, les wagons allemands sont bien capitonnés, et j'espérais dormir du sommeil du juste, depuis les bords de l'Isar jusqu'aux rives du Danube. Morphée accueillit ma prière et, sauf un intermède assez court, à Simbach, causé par la visite très-bénigne de la douane autrichienne, autrefois si féroce, me berça dans ces bras jusqu'aux approches de Vienne.

Vers huit heures du matin, s'il m'en souvient bien, je débarquais à la gare de l'Ouest. Muni de mes valises portatives, je cours à un *confortable* (voiture attelée d'un seul cheval), puis à un autre, puis à un autre encore, partout accueilli par le même signe de tête négatif, qui me force de recommencer ma course sans plus de succès. Et cependant je voyais défilier devant la gare tout l'immense cortège des voitures, cueillant chacune un voyageur au passage, et s'éloignant aussitôt. Je finis par comprendre qu'une ordonnance de police interdit sans doute aux cochers de devancer leur tour, et qu'on est obligé de respecter les droits acquis à ceux des premières places. Mais pendant cette réflexion la file s'était épuisée, et je restai seul sous le vestibule avec le commissaire qui venait de mettre d'office la main sur mes bagages.

Tandis que nous cherchions du regard une voiture à l'horizon, un personnage fumant un londrès dans un porte-cigare en écume de mer, et mis comme un notable commerçant, s'approche de mon commissionnaire et engage la conversation avec lui ; puis, m'adressant la parole en un baragouin international :

—Vous n'avez pas de voiture, monsieur ? où allez-vous ?

—A l'hôtel X.

—Hôtel X ? Fermé. Choléra, fit le commissaire.

—Mais non, mais non, pas du tout, dit le gros homme, en haussant les épaules.

Depuis mon entrée en Allemagne, ce mot de choléra retentissait sans cesse d'une façon désagréable à mes oreilles, sans qu'il m'eût été possible jusqu'alors de savoir au juste s'il était ou s'il n'était pas à Vienne. " Il y est, disaient les uns, et il y sévit rudement. J'ai un ami, arrivé d'hier, qui a quitté la ville à cause du fléau. On a même dû fermer un grand hôtel, où six voyageurs venaient de mourir dans la même journée. (Était-ce justement sur cet hôtel que j'avais fixé mon choix ?) — Il n'y est nullement, disaient les autres ; mon frère, qui est membre du jury, me l'écrivait encore ce matin. — Si les Viennois le nient, c'est pour ne pas nuire à leur Exposition. — Ce sont les journaux prussiens qui font courir



ces faux bruits, dans leur jalousie contre l'Autriche." On voit que l'incertitude continuait à Vienne même.

—La preuve qu'il n'est pas fermé, c'est que j'y vais, reprit le notable commerçant. Voulez-vous venir avec moi ?

—Voulez-vous aller avec monsieur ? répéta le commissaire, comme un écho.

—Volontiers, fis-je innocemment, prenant cette obligeant gros homme pour un compagnon de voyage.

—Je vais chercher la voiture, dit-il.

Et il disparut. Un instant après, il revenait avec un coupé, mais sur le siège et le fouet en main, faisant piaffer et caracoler ses deux chevaux. Mon notable commerçant était un cocher ! Je dissimulai machiavéliquement ma stupéfaction.

—Donnez un demi-florin à ce brave homme, ajouta négligemment ce cocher magnifique. C'est assez.

Et la voiture partit en filant comme une flèche. On eût vraiment dit un équipage attelé de pur-sang. Le cocher semblait prendre plaisir à passer, sans ralentir sa course, à travers les achevètements les plus compliqués, et à raser les roues de ses confrères, pour m'éblouir par son habileté. Mais je remarquai bien vite que les autres fiacres menaient le même train. Cette allure à toutes brides contraste étrangement avec la démarche nonchalante de la plupart des piétons. Evidemment, les cochers viennois, à qui les mélancoliques haridelles de nos fiacres feraient horreur ou pitié, mettent leur amour-propre à se dépasser les uns les autres, en se frotant du plus près possible sans s'accrocher.

Tandis que nous roulions ainsi par la *Mariahilfer-strasse* et le long du *Ring*, j'avais ouvert mon *Joanne*, et je méditais avec une attention inquiète le passage suivant :

" Les cochers de Vienne sont renommés pour leur habileté à conduire, mais ils sont généralement grossiers, et cherchent volontiers à mettre dedans l'étranger (Hum !) Aussi fera-t-on bien de convenir du prix à l'avance (Il est bien temps !) En cas de contestation, il ne faut pas craindre de les conduire au bureau de police, *Tuchlauben*, 4 (Diable !) " Suivait le tarif : tant pour les *confortables*, tant pour les fiacres, tant pour l'intérieur des lignes, tant pour l'extérieur. On s'y perd.

J'achevais de m'instruire tant bien que mal, jusqu'au moment où la voiture débouchait devant la porte de l'hôtel, vis-à-vis la gare du Nord, qui, avec ses grosses tours massives, ressemble à une forteresse féodale, et j'avais cru comprendre que je devais un florin, ce qui me semblait un peu cher ; mais à Vienne et en temps d'Exposition, il faut se résigner aux sacrifices.

—Payez le cocher, dis-je au garçon, en lui donnant un florin et vingt kreutzers.

—Monsieur, si vous l'avez pris à une gare, vous lui devez deux florins, cinquante kreutzers. En outre, il y a les colis et le pourboire.

Mon superbe cocher était descendu ; et, tout en achevant son cigare couronné d'une pyramide de cendre blanche, tendait discrètement la main. Je sentis qu'il fallait payer sans discussion ma première école, et j'y déposai d'abord un thaler (3 fr. 75), puis un florin (le florin d'Autriche est de 2 fr. 50). La main ne se retira pas. J'ajoutai un demi-florin : la main restait toujours tendue, mais le garçon me protégea :

—C'est bien maintenant, me souffla-t-il à l'oreille.

Et le cocher remonta sur son siège, sans compromettre sa dignité par le moindre remerciement.

—On me disait à la gare, fis-je au portier, que votre hôtel était fermé.

—Quelle calomnie, monsieur. Fermé ! et pourquoi ? Parce qu'un voyageur est arrivé de Prague, l'autre soir, déjà malade, et s'est mis à boire coup sur coup deux carafes d'eau. Il est mort dans la nuit, c'est vrai, mais à qui la faute ?

—A lui, évidemment.

—Figurez-vous, reprit le portier, en s'adressant à un gros homme qui s'approche de nous, qu'on a dit à monsieur que le choléra est dans l'hôtel.

—Les imbéciles ! s'écrie le gros homme, en devenant cramoiisé d'indignation. Parce que, la semaine dernière, une dame venant de Salzbourg, et exténuée par la chaleur.....

—Très bien ! Me voici rassuré. Vous avez des chambres à un florin ?

—Oh ! non, monsieur, nous n'avons pas cela à Vienne. Les moindres sont de trois florins.

—Cependant j'avais vu dans un journal de Paris....

—Oui, je sais. Mais c'est une erreur que le correspondant du journal a commise, par bienveillance pour nous. Nous l'avons prié de la rectifier, et il nous a promis de le faire,—à la première occasion.

—Après l'Exposition, sans doute.

—Très-bien, très-bien. Et à quel étage ces chambres ?

—Au quatrième. Mais il y a un ascenseur.

—Eh bien montons, dis-je, en faisant bonne contenance jusqu'au bout.

En un clin d'œil, l'ascenseur me transporte au sommet de cent

trente marches qui composent les quatre étages de cet immense caravansérail. Tout au fond d'un interminable corridor, on m'ouvre la porte d'une chambre assez vaste, et très-convenablement meublée. De là, comme du sommet du Righi, je puis assister au lever du soleil. Deux fenêtres doubles, suivant l'usage des maisons viennoises, ouvrent sur des pelouses malignes, pelées et lépreuses, où sèchent quelques linges suspendus à deux cordes. C'est la campagne étiolée qui touche aux grandes villes—la nature telle qu'on la rencontre à Ivry ou à Pantin. Voici sur ma porte le tarif approuvé par la municipalité, qui l'a revêtu de sa griffe : Chambre 3 florins ; service, 50 kreutzers (1 fr. 25) ; bougie, 30 kreutzers. Il y en a deux dans chaque chambre, et si vous allumez la seconde pour y voir un peu plus claire, le prix est naturellement doublé. On le double même si vous ne l'allumez pas, mais vous êtes libre de réclamer.

—A quelle heure la table d'hôte ? demandai-je au garçon qui m'a accompagné.

—Nous n'en avons pas, monsieur. A Vienne, on mange à la carte, dans le restaurant annexé à l'hôtel.

Nouvelle preuve du sens pratique qui distingue les Viennois dans l'exploitation du voyageur. Ce système, aussi simple qu'ingénieux, a le triple avantage de déblayer la comptabilité de l'hôtel, de tripler ou de quadrupler la dépense de la table, et d'assurer aux garçons des pourboires qui se répètent deux ou trois fois par jour. J'ai gardé la note de mon premier déjeuner—un festin qu'on payerait trente sous au Palais-Royal. Malgré la vulgarité de ces détails, je les donne ici pour l'instruction de mes lecteurs, et parce qu'ils se rattachent à des observations d'un plus haut intérêt sur les mœurs, le caractère et le genre de vie des Viennois.

Pain.....	6 kr.
Bifteck aux pommes.....	1 fl. 25
Omelette.....	90
Fraises.....	80
Demi-bouteille.....	1
Total.....	4 fl. 01 kr.

Dès qu'on a bien compris qu'il s'agit là de florins, et non de francs, de kreutzers et non de centimes, comme un voyageur arrivant de France est toujours tenté de le croire, on trouve cela cher. Et pourtant je ne devais pas tarder à voir que c'était là, pour Vienne, des prix très-modérés.

J'avais hâte de sortir, pour m'orienter dans la ville. Mon hôtel

s'élève à l'extrémité du faubourg de Vienne appelé le Léopoldstadt et qui confine au Prater. Une promenade de vingt minutes tout au plus le sépare de l'Exposition. Le Léopoldstadt est traversé par une large rue, très-vivante, qui relie le Prater à la ville intérieure. On sait que la capitale de l'Autriche se compose d'une cité formant une espèce d'île centrale, entourée sur deux côtés par le canal du Danube et la Vienne, sur les autres par des boulevards et des promenades,—et d'immenses faubourgs qui rayonnent de toutes parts autour d'elle.

Comme à Paris et à Londres, la Cité de Vienne, si l'on me permet de lui donner ce nom par analogie, a été le noyau de la ville ou plutôt elle a été longtemps toute la ville à elle seule ; mais à l'inverse de Londres et de Paris, elle est la résidence et comme la forteresse de l'aristocratie. Là aussi se trouvent la plupart des administrations, des établissements publics et des édifices. C'est vraiment le cœur de Vienne. Un grand mouvement de piétons et de voitures anime les rues étroites, bordées de hautes maisons, entre lesquelles se détachent de vastes hôtels blasonnés et armoriés, que décorent plus richement encore des suisses en livrée magnifique, avec le tricorne et la grande canne à pomme d'argent, plantés comme des cariatides sous le vestibule. Ça et là s'ouvrent, en guise de soupiraux, dans cet étroit labyrinthe de ruelles, des places ornées de fontaines, de colonnes et d'*ex-voto* bizarres. Les cent vingt-sept rues et les douze cents maisons de la vieille ville semblent se presser à l'ombre de la haute tour de Saint-Étienne, qui les domine de sa masse imposante et sombre.

Vienne; étranglée, jusqu'à ces derniers temps, dans la ceinture de ses fortifications intérieures, qu'elle avait déjà fait craquer de toutes parts, s'est répandue au dehors avec une rapidité prodigieuse, dès que le décret de 1857 eut rompu la digue qui la retenait encore. En quinze ans, elle a plus que doublé de superficie. Une spéculation effrénée, en comparaison de laquelle les tripotages des marchands de terrains et des entrepreneurs de bâtisses sous le khalifat de M. Haussmann, ne sont, pour ainsi dire, que des jeux d'enfants, s'est emparée de tout le sol disponible à une lieue à la ronde, et en a fait sortir des myriades de maisons, de rues et de faubourgs. Vienne est la ville de l'agiotage. Les juifs y pullulent : ils ont la main partout, sur la presse, dans les administrations et dans les banques. On n'a pas oublié la grande débâcle financière du mois mai dernier, résultat naturel de cette fièvre d'argent qui est le mal ordinaire des sociétés molles, gâtées par le bien-être, par l'amour et l'habitude des jouissances matérielles, et qui n'aboutit qu'à l'appauvrissement général, quand ce n'est pas à la ruine, par l'exagération

des besoins, la hausse extravagante des prix, le déplacement et la rupture d'équilibre dans les conditions normales de l'économie publique et privée. Vienne est une ville qui vit de l'agiotage, et qui en mourra. Elle a bâti sa fortune sur des bulles de savon, qui finiront par crever toutes à la fois. Déjà son papier-monnaie offre avec nos assignats cette double ressemblance, heureusement lointaine encore, qu'il subit une dépréciation sensible et qu'il contribue pour sa part à la cherté de toutes choses à Vienne ; car on s'habitue à traiter ces petits chiffons de papier, qui s'envolent au vent, avec un sans-çaçon que n'admettrait pas au même degré le respectable pièce d'un florin.

Mais voilà une parenthèse bien philosophique et bien longue. Il est temps de la fermer et de revenir aux faubourgs, qui m'y ont conduit par un chemin assurément très-imprévu. Les trente-quatre faubourgs de Vienne, qui forment à eux seuls plus des neuf dixièmes de son étendue et presque les dix-neuf vingtièmes de sa population totale offrent tous les agréments d'une ville neuve, richement peuplée de bazars, d'hôtels, de cafés, de jardins publics et de magasins "à l'instar de Paris." Les gares et les théâtres en sont les principaux édifices. En fait de monuments dignes d'intérêt, on ne découvrirait guère, dans cette immense étendue, que le Belvédère, avec sa belle collection de tableaux ; le grand arsenal, dont les salles luxueuses et de dimension imposantes, décorées de peintures, de statues et de marbres, n'abritent qu'une collection peu digne, en son ensemble, d'un si magnifique logement ; enfin dans le voisinage de la vieille ville, la belle église gothique de Saint-Sauveur, érigée par souscription, à la suite de l'attentat de 1853 contre l'empereur, et commencée, il y a dix-sept ans, dans le feu d'un enthousiasme qui semble s'être un peu ralenti depuis, car elle ne marche pas vite à son achèvement. Les monuments d'ailleurs ne sont pas très-nombreux à Vienne, quoiqu'il n'y ait peut-être pas de ville où le mot de valais sont prodigués d'avantage. Le palais impérial, particulièrement, est un amalgame aussi incorrect qu'irrégulier de constructions sans style et sans physionomie. En revanche, une foule de maisons particulières, hôtels, brasseries, cafés, bureaux de grandes compagnies industrielles ou financières, ressemblent à des palais.

---

(La fin au mois prochain.)

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Les Familles et la Société en France avant la Révolution d'après des documents originaux*, par Charles de Ribbe.—Paris, Albael, 1873, Fort vol. in-12.

M. Charles de Ribbe a pris un admirable moyen de contribuer à l'œuvre de la réforme sociale, qui forme la préoccupation des esprits droits et des cœurs vraiment français, et dont la nécessité s'impose de jour en jour, plus pressante à notre malheureux pays ; il ne dogmatise pas, il raconte ; il offre, au lieu de raisonnements, des faits et des modèles qui sont des raisonnements sans réplique. Son nouveau livre, qui vient mettre le sceau à une réputation d'économiste chrétien déjà noblement conquise, est une application des plus remarquables de la méthode dite expérimentale ou d'observation, à laquelle les sciences naturelles doivent de si rapides progrès, et que M. Le Play leur a, en quelque sorte, empruntée pour la transporter dans le domaine de la science morale et sociale. Il est impossible de douter de la fécondité de cette méthode, après avoir lu les ouvrages où M. Le Play en a donné l'exemple, et le travail, digne de prendre place au milieu d'eux, dont nous ne pouvons donner ici qu'un compte-rendu succinct et très imparfait.

L'étude d'économie sociale comparée, que M. Le Play a faite sur les peuples étrangers <sup>1</sup>, M. de Ribbe vient de le faire sur la vieille France ; le premier nous montre les modèles autour de nous, chez les nations qui ont conservé des traditions de vie domestique et sociale ; le second nous les fait voir dans notre propre passé, dans les profondeurs d'une histoire dont la surface est encore seule connue. On ne peut donner, ce nous semble, une meilleure et plus triste idée du livre de M. de Ribbe, qu'en disant qu'il est le commentaire achevé et saisissant du beau titre qu'il porte. C'est, en effet, un plan complet de réforme sociale basé sur la famille, une démonstration graduelle et péremptoire de cette maxime de M. Le Play : " La famille constitue la vraie unité sociale : " Les vertus privées peuvent seules

<sup>1</sup> *La Réforme Sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens*, par M. Le Play, 3 vol. in-12. Dentu.

garantir les vertus publiques, et c'est par la petite patrie, qui est la famille, qu'on s'attache à la grande; ce sont les bons pères, les bons maris, les bons fils, qui font les bons citoyens." La division de l'ouvrage embrasse d'ailleurs toute la science sociale, et le cadre tracé est rempli sans lacunes: *la famille et les institutions, la famille et l'école, la famille et l'ordre social.*

Ce qui ajoute à ce volume une saveur vraiment exquise, ce sont les *documents originaux* dont les extraits les plus délicats sont semés dans ses pages. L'auteur a eu la bonne fortune de découvrir dans les archives de plusieurs familles de Provence d'inestimables trésors semblables à celui qu'il édita en 1868, sous ce titre: *Une famille au XVI<sup>e</sup> siècle*, et que nous devons à la coutume charmante des livres de famille ou *livres de raison*<sup>1</sup>. Chaque famille, et cela chez les bourgeois et les paysans, aussi bien que chez les nobles, avait son registre transmis de génération en génération, et sur lequel étaient écrits, de la main des chefs de famille qui se succédaient, la généalogie et l'état des affaires de la maison, les événements importants du foyer et de la commune, quelquefois aussi de la patrie. On y lit souvent dans un style naïf et ému des réflexions touchantes, les exhortations d'un père à ses descendants ou bien l'éloge des ancêtres. *Ces livres de raison (liber rationum)* n'étaient donc pas seulement des livres de comptes, c'étaient plutôt des mémoires, de véritables autobiographies dévoilant l'histoire d'une famille, "très plaisante à veoir, dit Montaigne, quand le temps commence à en effacer la souvenance, et trez à propos pour nous oster souvent de peine." Usage ancien, ajoute-t-il que je treuve bon à refreschir, chacun en sa ohausnière, et me trouve un sot d'y avoir failly." Usage qui est bien loin de nous aujourd'hui, relégué avec tout le bagage de ce *bon vieux temps* dont on se moque comme d'une légende, et dont M. de Ribbe a le mérite de nous faire toucher du doigt la réalité! Tandis que les amateurs courent à la recherche des vieux meubles et des vieilles faïences, M. de Ribbe fouille les archives privées pour y rencontrer ce qu'il appelle des témoins obscurs de la paix sociale fondée autrefois sur la paix domestique. Il n'est assurément pas d'archéologie plus noble et plus utile, il n'en est même pas de plus attachante; M. de Ribbe nous décrit quelque part le charme qu'il a éprouvé à se plonger dans les sources pures et rafraîchissantes de l'ancienne coutume domestique, locale et nationale; cette impression suave et salutaire nous pouvons dire qu'on la ressent à la lecture de son livre.

Ce livre, au reste, n'est pas seulement, quoi qu'en dise, son avant-propos, un écriin dans lequel l'auteur a enchâssé les perles précieuses dont il était le dépositaire; il renferme, en outre, une œuvre originale et personnelle très considérable. Il nous atteste ce qu'était l'ancienne société française. Il nous initie au secret de la fécondité et de la stabilité de tant de familles de toutes classes qui vécurent plusieurs siècles en grandissant toujours, et là se trouve en même temps le secret d'un ordre social si longtemps inébranlable. Il nous montre: les institutions communales fondées sur la famille et consacrant une liberté vraie et populaire, dont notre libéralisme n'a même pas l'idée; l'esprit de bien public et le patriotisme se développant

<sup>1</sup> M. de Ribbe donne des détails pleins d'intérêt et tout à fait nouveaux sur la pratique du même usage en Italie, en Allemagne, en Angleterre et même en Chine. La constitution, pour ainsi dire patriarcale, de la famille chinoise, peut seule expliquer la longue durée de ce peuple.—En France, l'usage dont il s'agit n'était pas restreint à la Provence, mais là on le trouve élevé à la hauteur d'une institution.

à l'ombre de la coutume et des libertés locales; l'école intimement liée à la famille et, chose surprenante pour un siècle qui ne veut reconnaître que l'ignorance aux siècles qui l'ont précédé, l'instruction primaire déjà très répandue (peut-être plus qu'aujourd'hui), même en plein moyen âge et au sein des plus sauvages régions de nos Alpes. Il fait voir encore l'union des diverses classes reposant sur la religion, sur la pratique des vertus domestiques et sociales, sur l'amour du roi qui personnifiait la patrie tout entière<sup>1</sup>. enfin la *question sociale* résolue pendant de longs siècles par l'épargne, le culte du foyer et la liberté testamentaire, liberté qu'il faudrait au moins se hâter de rendre aujourd'hui aux petits propriétaires et aux paysans, si l'on recule devant une restitution générale.—Tels sont les principaux traits de cette vieille société que nous ne connaissons encore que par les fantaisies brodées sur le moyen âge ou par les critiques des abus de l'ancien régime, c'est-à-dire de la période de décadence qui a rempli le XVIII<sup>e</sup> siècle et même une partie de XVII<sup>e</sup>.

La famille, les mœurs, la coutume, les traditions, voilà ce qui fait les peuples forts et libres. Voilà les organes admirables que M. de Ribbe nous présente fonctionnant dans notre pays du XIV au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils font encore de nos jours la vitalité merveilleuse de la race anglo-saxonne en Europe et en Amérique. On les retrouve également conservés dans quelques contrées de l'Allemagne, dans plusieurs des petits cantons de la Suisse, dans la Biscaye, etc. Quant à nous, nous avons fait table rase, la vie nomade a remplacé la vie domestique, nos institutions et nos lois semblent toutes dirigées contre la stabilité de la famille et de la coutume. C'est pourquoi nous voyons croître la désagrégation des éléments sociaux et un antagonisme capable de les briser tous quelques jours. La conclusion s'impose : nous ne trouverons le salut qu'en revenant aux traditions de la vie domestique, qui sont en même temps celles de la vie sociale.

Le livre de M. de Ribbe a sa place marquée, non-seulement dans la bibliothèque de tous ceux que les problèmes sociaux intéressent, mais encore sur la table de toutes les familles chrétiennes. Ce n'est pas assez, et le plus utile serait qu'une intelligente propagande le fit pénétrer dans les familles les plus tourmentées par le mal moderne. Car personne ne le lira sans recevoir une impression profonde et un enseignement.

(Extrait de la *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, publiée à Grenoble, France.)

V. NICOLET.

*Avocat, doct. en droit.*

La lettre suivante a été adressée depuis à M. Charles de Ribbe, auteur de l'ouvrage ayant pour titre : *Les Familles et la Société en France avant la Révolution, d'après les documents originaux* :

Frohsdorff, le 17 juin 1873.

Le livre que vous venez de publier, Monsieur, et dont j'accepte très volontiers l'hommage, serait bien de nature à convaincre l'esprit le plus rebelle s'il pouvait subsister encore un doute sur le rôle que Dieu, dans la société, a de tout temps assigné à la famille.

<sup>1</sup> Les classes pauvres n'étaient pas les moins dévouées au roi ni les moins aimées de lui. "S'il avient, dit Saint Louis dans ses *enseignements* à son fils, que quelque querelle qui soit mue entre riche et pauvre vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche, et quand tu entendras la vérité, fais leur-droit."



Vous inspirant des travaux de M. Le Play, l'économiste éminent qui est spécialement voué de nos jours à l'étude consciencieuse de ces graves questions, et préférant rester dans le domaine des faits, vous n'avez pas demandé vos preuves à la théorie et vous avez trouvé dans les profondeurs de notre histoire des documents d'une grande puissance. Ces innombrables mémoires, testaments, *Livres de raison*, que d'infatigables recherches vous ont fait découvrir dans les archives intimes du foyer domestique, sont autant de monuments qui nous livrent le secret de la perpétuité de tant de familles de toute classe, opposant aux vicissitudes des siècles un rempart de foi, d'union, de vertu et d'honneur. L'esprit du mal ne pouvait réaliser son plan de désorganisation universelle qu'en brisant ces liens formés par le respect de la tradition ; de là ses efforts persévérants pour saper l'autorité paternelle, base de la société chrétienne.

Votre œuvre est plus qu'une œuvre de lumière et d'érudition, c'est avant tout un acte de courage, car vous n'avez pas craint de braver l'impopularité qui s'attache à quiconque ose proclamer les droits de Dieu sur la société et s'opposer au triomphe de l'idéal si cher à la révolution : la famille sans chef et l'Etat sans Dieu.

Recevez mes vives félicitations et croyez à mes sentiments bien sincères.

HENRI.

N. D.—L'auteur ayant fait hommage de son livre à la Direction, et étant inconnu en ce pays, nous avons cru qu'il nous saurait gré d'avoir reproduit les excellents témoignages qu'on vient de lire, et qui lui serviront de lettre d'introduction auprès du public canadien, dont nous sollicitons pour lui, le bienveillant patronage.

---